

**ABD
BVD**

ASSOCIATION BELGE
DE DOCUMENTATION
BELGISCHE VERENIGING
VOOR DOCUMENTATIE

Bladen voor **DOCUMENTATIE**
Cahiers de la **DOCUMENTATION**

Trimestriel | Driemaandelijks | Septembre | September



**Comment l'esprit
entrepreneurial vient
aux bibliothécaires-
documentalistes**

**Sources et traces
numériques**
une chorégraphie

**Étude de l'utilisabilité
d'un système intégré
de gestion de
bibliothèque
(1^{re} partie)**

**Le projet de
migration des
bases de données
et catalogues
des partenaires
WEBDOCTES**

**ABD
BVD**

ASSOCIATION BELGE
DE DOCUMENTATION
BELGISCHE VERENIGING
VOOR DOCUMENTATIE

Bladen voor **DOCUMENTATIE**
Cahiers de la **DOCUMENTATION**

Trimestriel | Driemaandelijks | Septembre | September

Rédacteur en chef
Hoofdredacteur
Alain Reisenfeld

Ont participé à ce numéro
Werkten mee aan dit nummer

Christopher Boon
Benoit Collet
Dominique Dewind
Stéphanie Fort
Evelyne Luctkens
Jacques Henrard
Samuel Piret

Mise en page
Opmaak
Stéphanie Fort

Conception de la couverture
Coverontwerp
Image Plus

Image de couverture
Afbeelding cover
"Le lecteur de journal" (Huy)
Sculpture de Sylvana Belletti
Photo de Guy Delsaut

Impression
Druk
Ciaco

Pour tout renseignement sur les *Cahiers de la documentation*
ou pour soumettre un article :
Voor alle inlichtingen over de *Bladen voor documentatie*
of om een artikel voor te stellen:

cahiers-bladen@abd-bvd.net

Sommaire

Inhoudstafel

72ème année - 2018 - n° 3

72de jaargang - 2018 - nr 3

▪ Éditorial – Woord vooraf Alain Reisenfeld	3
▪ Comment l'esprit entrepreneurial vient aux bibliothécaires-documentalistes Clotilde Vaissaire-Agard et Jean-Philippe Accart	5
▪ Sources et traces numériques une nouvelle chorégraphie Marie-Anne Chabin	12
▪ Étude de l'utilisabilité d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) le cas d'une bibliothèque spécialisée d'une organisation publique marocaine (1ère partie) Siham Alaoui	20
▪ Le projet de migration des bases de données et catalogues des partenaires WEBDOCTES Philippe Vanstippen	28
▪ Notes de lecture / Boekbesprekingen	33
▪ Nouvelles parutions / Nieuwe publicaties	36
▪ Regards sur la presse / Een blik op de pers	37

Les articles des numéros 2003/1 à 2017/3
sont disponibles à l'adresse :

<http://www.abd-bvd.be/fr/publications/cahiers-de-la-documentation>

De artikels van de nummers 2003/1 tot 2017/3
zijn beschikbaar op :

<http://www.abd-bvd.be/nl/publicaties/bladen-voor-documentatie>

Publié par
Association Belge de Documentation, asbl
c/o Bibliothèque royale de Belgique
Boulevard de l'Empereur 4
1000 Bruxelles
Belgique

Les articles n'engagent que leurs auteurs
De inhoud van de artikels valt onder de verantwoordelijkheid van de auteurs

Uitgegeven door
Belgische Vereniging voor Documentatie, vzw
p/a Koninklijke Bibliotheek van België
Keizerslaan 4
1000 Brussel
België

ÉDITORIAL

WOORD VOORAF

par / door

Alain REISENFELD

Rédacteur en chef / Hoofdredacteur

Chers membres de l'ABD-BVD, encore une fois, notre revue, Cahiers de la Documentation, propose ce troisième trimestre de 2018 un numéro de type varia ; son contenu devrait rencontrer nos centres d'intérêts professionnels !

Un article de Clothilde Vassaire-Agard et de Jean-Philippe Accart "Comment l'esprit entrepreneurial vient aux bibliothécaires-documentalistes" donne des pistes, parfois surprenantes, mais stimulantes, quant à l'avenir de nos métiers. Les auteurs viennent de publier un livre sur le sujet (Bibliothécaires, documentalistes : tous entrepreneurs ?). Signalons encore que Jean-Philippe Accart sera l'orateur invité de notre Doc'Moment d'octobre 2018.

Un article de Marie-Anne Chabin "Sources et traces numériques", nous raconte à quel point la donnée est partout, et ce n'est pas un fait nouveau ! Elle nous l'illustre par de jolies métaphores chorégraphiques. L'auteure a été l'un des orateurs de l'édition 2018 de l'Inforum.

Un article de Siham Alaoui "Étude de l'utilisabilité d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) : le cas d'une bibliothèque spécialisée d'une organisation publique marocaine", raconte l'enquête de l'auteure sur les perceptions et les pratiques face à l'application de nouveaux outils. Vu la longueur de ce solide texte très référencé, nous en publions maintenant une première partie, la suite sera publiée dans le numéro de mars 2019.

Enfin un article de Philippe Vanstippen "Le projet de migration des bases de données et catalogues des partenaires WEBDOCTES". Il nous décrit (ou nous diagnostique !) le processus de migration des différentes bases de données et catalogues des coopérateurs d'une association de plusieurs bibliothèques et centres de documentation, mis en réseau, actifs dans le secteur de la promotion de la santé à Bruxelles et en Wallonie.

Vous trouverez dans ce numéro une première série de coordonnées de nos sponsors. Ils ont participé à la réussite de notre Inforum ! N'hésitez pas à les contacter pour des informations.

Beste leden van ABD-BVD, eens te meer biedt ons tijdschrift Bladen voor Documentatie, voor dit derde kwartaal van 2018 een gevarieerd nummer, met een inhoud die tegemoetkomt aan onze professionele interessesferen!

Clothilde Vassaire-Agard en Jean-Philippe Accart wijzen in hun artikel "Comment l'esprit entrepreneurial vient aux bibliothécaires-documentalistes", soms stimulerende pistes met betrekking tot de toekomst van onze beroepen. De auteurs hebben net een boek gepubliceerd over het onderwerp (Bibliothécaires, documentalistes : tous entrepreneurs ?). Jean-Philippe Accart is overigens uitgenodigd als gastspreker tijdens ons Doc'Moment van oktober 2018.

In haar artikel "Sources et traces numériques" vertelt Marie-Anne Chabin ons in welke mate we omringd zijn door gegevens, en dat is niet nieuw! Zij illustreert ons dit met enkele mooie choreografische metaforen. De auteur was een van de sprekers op Inforum 2018.

Een artikel van Siham Alaoui, "Étude de l'utilisabilité d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) : le cas d'une bibliothèque spécialisée d'une organisation publique marocaine", wijdt uit over het onderzoek van de auteur naar de percepties en praktijken ten overstaan van de toepassing van nieuwe instrumenten. Gelet op de lengte van deze stevige tekst, met veel bronvermeldingen, publiceren we nu een eerste deel. Het vervolg wordt gepubliceerd in het nummer van maart 2019.

Tot slot volgt nog een artikel van Philippe Vanstippen, "Le projet de migration des bases de données et catalogues des partenaires WEBDOCTES". Hij geeft ons een beschrijving (of diagnose!) van het migratieproces van de verschillende gegevensbanken en catalogi van medewerkers van een associatie van verschillende bibliotheken en documentatiecentra, die een netwerk vormen en actief zijn op het vlak van gezondheidsbevordering in Brussel en Wallonië.

In dit nummer vindt u een eerste reeks gegevens van onze sponsors. Zij hebben bijgedragen tot het welslagen van ons Inforum! Aarzel niet om contact met hen op te nemen voor meer informatie.

Enfin, comme chaque trimestre, nous jetons un regard sur les nouvelles publications. Vous trouverez deux notes de lectures et la revue des revues spécialisées.

Notre association poursuit encore toutes ses activités, les habituelles, et les autres.

Le prochain numéro des Cahiers de la Documentation sera un "spécial guerre et paix", à l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Nous proposons à nos nouveaux membres de s'inscrire dès la rentrée académique (septembre-octobre) et de bénéficier d'une cotisation étendue jusqu'à la fin de l'année suivante (2019).

Il y aura quatre conférences mensuelles, nos Doc'Moments, d'ici à la fin du mois de décembre; il y en a dix par an. Il y aura aussi un atelier des professionnels, en décembre 2018. Et bien sûr, notre congrès annuel, l'Inforum, qui se tiendra entre la fin d'avril et la mi-mai 2019.

N'hésitez pas à consulter notre agenda sur notre site ABD-BVD pour toutes ces activités, et pour d'autres qui sont encore à venir !

Au nom de tous mes confrères - et sœurs - de l'ABD-BVD, je souhaite une bonne rentrée d'automne à tous et toutes !

Zoals elk kwartaal sluiten we af met een vooruitblik op de nieuwe publicaties. U vindt hier twee boekbesprekingen en de recensie van de gespecialiseerde tijdschriften.

Onze associatie zet al haar activiteiten voort, zowel de gebruikelijke als andere.

Het volgende nummer van Bladen voor Documentatie wordt een "special over oorlog en vrede", naar aanleiding van de honderdste verjaardag van de Wapenstilstand van 11 november 1918.

Wij stellen onze nieuwe leden voor om zich in te schrijven bij het begin van het academische jaar (september-oktober) en te profiteren van een verlengde bijdrage tot eind volgend jaar (2019).

Er volgen vier maandelijks conferenties, onze Doc'Moments, van nu tot eind december; er zijn er tien per jaar. In december 2018 is er ook een workshop van professionals. En natuurlijk ons jaarlijks congres, Inforum, dat plaatsvindt tussen eind april en midden mei 2019.

Aarzel niet om onze agenda te raadplegen op onze website ABD-BVD voor al deze activiteiten, en nog andere die zullen volgen!

In naam van al mijn confraters - en zusters - van ABD-BVD wens ik iedereen een fijne start voor het najaar!

COMMENT L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL VIENT AUX BIBLIOTHÉCAIRES-DOCUMENTALISTES

Clotilde Vaissaire-Agard

Consultante, formatrice, éditrice - CF2ID / Éditions KLOG

Jean-Philippe Accart

Bibliothécaire, documentaliste, formateur - Directeur Bibliothèque et Archives, Ecole hôtelière de Lausanne (EHL)

■ Cet article souhaite mettre en avant les professions de l'information, de la documentation et des bibliothèques à un tournant de leur histoire et de leur développement, en considérant de premier abord les raisons – sociales, économiques, politiques ou managériales – d'un nécessaire changement au sein du métier.

Puis viennent les questions relatives à leur visibilité, à la concurrence à laquelle elles sont confrontées, entraînant une réflexion sur leur devenir : l'entrepreneuriat et/ou l'intrapreneuriat, la formation et la consultance apparaissent comme des voies possibles, que ce soit au sein d'une institution ou d'une entreprise, en prenant le statut d'indépendant, ou en intégrant un réseau de travailleurs indépendants. Enfin, certaines compétences apparaissent essentielles pour un intra-entrepreneuriat réussi.

■ In dit artikel staan we stil bij de informatie-, documentatie- en bibliotheekberoepen die zich op een keerpunt in hun geschiedenis en ontwikkeling bevinden. We bekijken in eerste instantie de redenen - sociaal, economisch, politiek of op het vlak van management - waarom verandering noodzakelijk is binnen het beroep.

Vervolgens wordt ingegaan op vragen in verband met hun zichtbaarheid, de concurrentie die ze het hoofd moeten bieden, wat leidt tot een reflectie over hun toekomst: entrepreneur- en/of intrapreneurschap, opleiding en consultancy lijken mogelijke opties, of dat nu binnen een instelling dan wel een onderneming is, met het statuut van zelfstandige, of als onderdeel van een netwerk van zelfstandige werknemers. Tot slot lijken bepaalde competenties essentieel voor een geslaagd intrapreneurschap.

Espirit entrepreneurial, entrepreneuriat, esprit d'entreprise ne sont pas une terminologie courante employée dans les métiers de l'information, ces termes sont même en général rejetés voire honnis, car ne faisant pas partie du vocabulaire consacré dans le secteur public. C'est cependant oublier que ces métiers sont nécessaires à tout type d'organisation, privée ou publique, la gestion de l'information n'étant pas l'apanage d'un secteur ou d'un autre. C'est oublier également que nombre de bibliothécaires-documentalistes travaillent dans le domaine de l'entreprise (banques, assurance, secteur marchand, santé...).

Dans une première partie, l'idée est développée que les métiers de l'information sont à un tournant et qu'il leur faut trouver d'autres pistes pour évoluer. La seconde partie explicite une notion "nouvelle", celle de l'intrapreneuriat (ou comment appliquer des idées innovantes au sein d'un service déjà existant), tandis que la troisième partie montre que l'entrepreneuriat s'adapte tout à fait à ces métiers, si tant est que l'on puisse développer certaines compétences indispensables.

La nécessité du changement

Les métiers de l'information-documentation n'échappent pas aux changements en cours dans la société, ils sont même parfois en première ligne. De nombreuses raisons expliquent ces changements nécessaires,

une des principales est l'évolution technologique des échanges et de la communication (automatisation, numérisation, moteurs de recherche, réseaux sociaux, open access...). Une autre raison est la manière de considérer le travail lui-même avec des règles qui sont constamment revues : crise économique, chômage, temps partiel, loi sur la réduction du temps de travail (35 heures), loi et ordonnances sur le travail, ont des répercussions importantes. Les évolutions du management en général (des hommes, des services, des process) ne sont pas non plus à exclure. Peut-on considérer le travail en documentation et bibliothèque comme épargné par tous ces changements ? Certes non. Déjà en 1996, Jérémie Rifkin ne prédisait-il pas la fin du travail¹ ? En 2018, l'intelligence artificielle (IA) et l'arrivée des robots annoncent d'autres défis ou d'autres opportunités qui peuvent toucher de près le domaine des services. Les métiers "d'intermédiaires de l'information" ou de "passeurs d'information", tels les journalistes, les éditeurs, les imprimeurs, les documentalistes, les bibliothécaires, les libraires, sont particulièrement sensibles à ces changements et doivent transformer leurs pratiques sous peine de disparaître.

Si les évolutions technologiques sont constantes depuis plusieurs décennies et touchent tous les secteurs de l'activité économique, les professions de l'information, de la documentation, des bibliothèques et des archives ont toujours su s'y adapter jusqu'à

présent et disposent de nombreux atouts pour faire évoluer leurs métiers et trouver leur voie :

- une histoire riche remontant aux plus anciennes civilisations qui avaient pour souci de consigner et conserver les savoirs sous différentes formes et supports ;
- un "cœur de métier" solide et qui a fait ses preuves, principalement fondé sur des techniques documentaires permettant la gestion d'un fonds de ressources informationnelles (imprimées, audiovisuelles ou numériques) ;
- une attention particulière portée aux besoins des utilisateurs et à la médiation d'information, une volonté de collaborer et de construire avec eux (co-construction, co-production et servuction²) les services documentaires d'aujourd'hui et de demain ;
- la conscience d'exercer une fonction particulière au sein d'une organisation, fonction transversale s'il en est qui s'adresse à tous (de l'employé au cadre et à la direction, des services techniques aux services administratifs, juridiques, économiques), mais qui peut aussi être dédiée à un groupe spécifique (décideurs, chercheurs, scientifiques...);
- une prise en mains régulière des technologies de l'information et de la communication (TIC), avec l'adoption d'outils spécifiques et généralistes en vue de gérer l'information ;
- une profession avec une éthique, des règles de fonctionnement et des codes d'exercice propres, pour certains relativement anciens...

D'autres raisons d'une évolution du métier peuvent être prises en compte, telles les raisons socio-économiques et les raisons politiques et managériales.

Les changements économiques, politiques et managériaux

Hormis les aspects purement métier énumérés précédemment, d'autres raisons socio-économiques concernent plus directement l'activité documentaire. Cette dernière est difficile à justifier auprès des décideurs en termes de rentabilité, de profit ou de bénéfice, tout du moins sur un plan purement matériel. Elle est cependant rentable sur d'autres plans, car aux yeux des professionnels de l'information, il est en effet évident :

- qu'une économie d'échelle en termes de ressources documentaires est possible : quand celles-ci sont centralisées, organisées, elles sont mieux gérées ;
- que cela évite leur dispersion au sein de l'entreprise pour un résultat plus efficace ;
- que cela entraîne une meilleure connaissance et une utilisation approfondie de ces ressources ;
- que cela apporte des gains sensibles dans la gestion – notamment financière – de l'information ;

- qu'elle participe à la formation continue du personnel.

Cependant, dans la configuration actuelle de l'économie, les entreprises réduisent les budgets, les services, les ressources humaines. Les bibliothèques et services d'information souffrent en première ligne de ces restrictions budgétaires, ils disparaissent ou sont réduits de manière drastique : certaines villes réorganisent leur bibliothèque publique, modifient leurs horaires d'ouverture et dans les entreprises aussi, des services de documentation voient leurs effectifs réduits, sont réorganisés voire supprimés.

La solution proposée (voir les 2ème et 3ème parties de l'article) pour contrer ces limitations est donc d'orienter les efforts vers un entrepreneuriat propre aux professionnels de l'information, les conduisant à exercer leur métier en interne de façon plus indépendante qu'actuellement, très proche du consultant en information et du travailleur indépendant voire installés à leur compte. Plusieurs configurations sont étudiées et proposent des pistes pour l'avenir.

Les raisons politiques et managériales sont liées aux raisons socio-économiques : de plus en plus, la gouvernance d'entreprise voit différemment la fonction information-documentation et considère que celle-ci peut être aisément remplacée par le tout numérique, ce qui est faux puisque même numérique l'information ne se décrit pas elle-même, ne s'organise pas toute seule, ne se diffuse pas pertinemment sans intervention humaine.

Ou alors la fonction est intégrée dans les services d'infrastructure, les directions informatiques ou la communication-marketing. La fonction peut également être complètement diluée au sein d'un ensemble de personnes (employés, cadres, secrétaires).

Les risques et les opportunités liées aux changements en cours

La question de la médiation d'information – et de la médiation numérique en particulier – se pose avec acuité, car elle n'est pas ou plus remplie. Les entreprises ou les institutions risquent de se retrouver dans la situation antérieure où la fonction information-documentation était très peu développée, et où chaque employé était livré à lui-même par rapport à l'information qu'il devait retrouver, sélectionner, analyser, synthétiser... le risque est réel de perte d'informations ou de prendre pour acquises des informations erronées, fausses ou frauduleuses qui n'ont pas été évaluées et validées par des professionnels. Selon l'Association Information et Management (AIM)³, un employé passe en moyenne

7h30 par semaine à rechercher une information, papier ou numérique, sans la trouver⁴.

Il est nécessaire d'informer les décideurs de ces risques et de leur proposer des solutions alternatives : des prestations individualisées, à la carte, permettant une certaine souplesse et flexibilité, qui peuvent être internalisées ou externalisées. Les décideurs politiques, les élus, et les managers d'entreprise n'ont pas tous une perception exacte des métiers de l'information-documentation, loin s'en faut, ils se limitent souvent à l'aspect "livres" ce qui est une petite partie de l'activité documentaire dans son ensemble. Certains pays européens ont vu les budgets des bibliothèques publiques réduits drastiquement, comme ce fut le cas en Grande-Bretagne où plusieurs centaines de bibliothèques ont été fermées ces dernières années (441 en 2016 sur un réseau de 4.500 bibliothèques⁵).

D'autres (organisations internationales, municipalités, etc.) mettent à la tête d'institutions publiques des personnes ayant des qualités de management, des "administrateurs"⁶. La raison souvent invoquée est qu'il est difficile de recruter des professionnels des bibliothèques expérimentés dans le domaine du management ; effectivement, les 1.500 diplômés sortent annuellement des 100 formations existantes en France, et ce depuis de nombreuses années⁷, sont souvent peu formés à la gestion budgétaire, à la gestion de projet ou de ressources humaines, tant leur formation est axée en grande majorité sur les problématiques bibliothéconomiques.

De nombreuses solutions existent afin de contrer ces situations, en vue de proposer des alternatives intéressantes, riches et variées provenant d'autres secteurs de l'économie que l'économie culturelle.

L'info-intrapreneur

Dans les années 1970, l'Américain Gifford Pinchot, lui-même entrepreneur, invente, à partir des mots *intra corporate entrepreneur*, le terme *intrapreneur* pour désigner les entrepreneurs de projets et d'innovations au sein d'entreprises ou d'organisations publiques.

L'intrapreneuriat permet à une entreprise ou à un organisme de disposer en interne d'un salarié ou d'une équipe de salariés à même de comprendre le fonctionnement de la structure et son environnement, de repérer les éventuelles possibilités de développement ou d'amélioration, de recourir à des réseaux (internes et externes) permettant de mobiliser des ressources, de faire preuve de davantage de flexibilité et d'efficacité.

Cette définition s'adapte parfaitement au profil des professionnels de l'information : orientés utilisateurs,

à l'affût des informations impactant leur organisme, leur entreprise ou leur établissement, intégrés à des réseaux, adaptables, prêts à proposer de nouveaux produits documentaires ou de nouveaux services. Les voici donc info-intrapreneurs par défaut ?

En réalité, le profil d'info-intrapreneur n'est pas nouveau et de nombreux bibliothécaires ou documentalistes se sont distingués par le passé pour leur esprit entrepreneurial ; citons parmi d'autres Charles Coffin Jewett (1816-1868), bibliothécaire à la Boston Public Library qui eut l'idée d'un accès aux catalogues par ordre alphabétique des noms d'auteurs, Charles Ammi Cutter (1837-1903) qui a créé son propre système de classification de bibliothèque, la Cutter Expansive Classification, ou, plus proche de nous, Henriette Davidson Avram (1919-2006) qui dans les années 60 a créé à la Bibliothèque du Congrès le format MARC (MACHINE READABLE CATALOGING).

Le plus emblématique bibliothécaire américain, Melvil Dewey (1851-1931), fut qualifié par ses collègues et concitoyens de *serial entrepreneur* ! On ne sait pas forcément qu'il a non seulement conçu son système de classification alors qu'il était encore étudiant, mais qu'il a contribué à la création de l'American Library Association (ALA), participé à la fondation du *Library Journal* et créé une entreprise de mobilier et d'équipement pour les bibliothèques — toujours active aujourd'hui — et une entreprise spécialisée dans les fournitures de bureau.

L'évocation de ces précurseurs démontre si nécessaire que l'innovation et l'évolution des services ne sont pas étrangères au monde des bibliothèques et de la documentation, bien au contraire : le foisonnement de projets et d'innovations actuelles françaises dans les bibliothèques comme dans les services documentaires l'atteste.

Pour Nicolas Beudon, responsable du projet de médiathèque Les 7 lieux de Bayeux (Normandie) et dont l'interview figure dans notre ouvrage⁸, « c'est d'abord l'innovation qui fait sens en bibliothèque : le monde de la culture et de l'information, bousculé par la technologie et le foisonnement des nouveaux usages, est en mutation constante. Les bibliothécaires, face à cet état de fait, sont contraints d'innover pour rester pertinents. L'intrapreneuriat est un paradigme intéressant car beaucoup de bibliothécaires ont un tempérament créatif et inventif. Les réseaux professionnels sont très dynamiques et les idées nouvelles se propagent souvent de pair à pair plutôt que via des canaux hiérarchiques ou officiels. »

De leur côté, les Anglo-Saxons définissent l'info-entrepreneur — appelé *intrapreneurial librarian* ou *change agent* — à partir de cinq critères. C'est

d'abord un professionnel engagé assurant une veille permanente sur son établissement, ses missions, ses services, son environnement, etc., afin de répondre aux questions : Que pouvons-nous améliorer ? Comment mieux faire ? C'est ensuite un salarié persévérant, optimiste et motivé qui sait accepter la frustration, les délais, et, une fois le projet engagé, lever les obstacles pour le mener à son terme. L'info-intrapreneur a d'autre part pour objectif la valorisation de ses ressources, de ses collections pour ses utilisateurs ; il sait également planifier et gérer les projets, organiser les étapes, mobiliser les moyens et les finances nécessaires. Enfin, l'info-intrapreneur se comporte en professionnel qui sait que la forme est importante relativement à la qualité des écrits, aux présentations, aux conférences qu'il peut élaborer pour défendre son projet.

Afin de compléter ce portrait, il nous semble utile de rajouter les qualités suivantes : créativité, endurance, confiance en soi et détermination, mais surtout goût du travail en équipe et une grande capacité à gérer les échecs éventuels. À l'heure du Tour de Belgique où nous écrivons cet article, le parallèle avec les champions cyclistes nous semble évident : le meilleur grimpeur, ou le meilleur sprinter, est un leader de son équipe, mais celle-ci le soutient tout au long de l'étape, voire le "tire" quand il est en difficulté. Il sait aussi que dans certaines étapes, il ne réussira pas à rester en tête, ou il fera une chute, mais se relèvera, avec l'aide de ses co-équipiers. Et après quelques victoires, il passera la main, à un autre coureur qui apportera lui aussi un renouveau dans l'équipe.

Un renouveau, car l'intrapreneuriat est inéluctablement lié à une forme d'innovation dans le travail, non pas au sens strict de « rupture » par rapport à l'existant, mais dans un sens plus global d'évolution, d'adaptation, d'amélioration. Il peut s'agir d'innover autour d'un produit, du process interne ou de l'amélioration continue d'un service ou d'une nouvelle idée comme les fablabs, les makerspaces, mais aussi plus simplement l'évolution constante du catalogage des simples fiches cartonnées aux métadonnées de catalogage pour le web sémantique.

Afin de développer une culture de l'innovation et de l'intrapreneuriat au sein de sa structure il faut disposer d'info-intrapreneurs mais, en parallèle, d'un management facilitateur. Créer un contexte favorable au changement, c'est être en mesure d'établir un climat d'échanges, d'encourager les initiatives, d'accompagner l'évolution des compétences, de favoriser les dynamiques de groupes, d'autoriser les remises en question. Plus qu'un poste de travail, l'encadrement doit proposer à ses collaborateurs une mission, des objectifs, des perspectives.

De l'intrapreneur à l'entrepreneur

L'esprit intrapreneurial peut investir suffisamment le caractère du salarié pour qu'il souhaite un jour ou l'autre quitter son employeur et tenter l'aventure à son propre compte. En France comme en Belgique, celui ou celle qui ne souhaite pas franchir le pas du jour au lendemain peut commencer par exercer une activité complémentaire à son emploi salarié. Cependant, que cet emploi soit à temps plein ou à temps partiel, il convient de choisir un statut — juridique, social et fiscal — dont dépendront les cotisations, charges et taxes afférentes à l'activité professionnelle choisie : dans nos deux pays, la distinction entre une activité en son nom propre (entreprise individuelle = personne physique) ou le choix d'une entreprise sous forme de personne morale sont équivalentes et importantes.

Les choix d'être salarié ou non salarié, de payer ou non de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), un impôt sur la société ou sur les revenus, etc. ont un impact significatif sur le futur info-entrepreneur. Se faire accompagner tout au long de son processus de création, puis pendant son activité par un expert-comptable, n'est pas une mauvaise idée...

La création de l'info-entreprise suivra également toutes les étapes de la création d'entreprise classique.

L'étude de marché et le business plan vont permettre de cerner l'environnement et les potentialités du marché à couvrir et de mettre en place la stratégie la plus adaptée. De surcroît, lors du dépôt d'un dossier d'aide à la création d'entreprise, d'une demande de prêt ou de toute aide de départ, ce dossier sera demandé par les financeurs potentiels. C'est lors de cette étape que l'info-entrepreneur va réfléchir à ses prestations, ses cibles de clientèles, vérifier sa concurrence, définir ses tarifs, etc. Le business plan quant à lui va permettre de valider la fiabilité financière et économique du projet. Il faut également vérifier le régime de TVA auquel il sera soumis : 6 %, 12 % ou 21 % en Belgique ; 2,1 %, 5,5 %, 10 %, 20 % en France ; les deux pays proposant également plusieurs possibilités d'exonération de TVA en fonction de l'activité ou du chiffre d'affaires.

Le choix des prestations proposées s'articule le plus souvent entre des services ou produits documentaires "classiques", comme des recherches documentaires, la rédaction de synthèses, de la formation ou du conseil.

Une fois l'info-entreprise créée, il faut définir son identité visuelle, qui comprend certes le logo, mais aussi sa charte graphique, ses couleurs, le tout décliné sur un site web, sur les réseaux sociaux. L'indépendant

prendra ensuite le temps de développer sa stratégie marketing, de se faire connaître, de développer son réseau, de faire des conférences, des formations, de publier articles et ouvrages, et d'assurer sa présence sur les médias sociaux.

Arrivent enfin les premiers clients et il s'agit désormais de réaliser des devis, de définir ses tarifs, de facturer ses services.

La question de la tarification est une des plus délicates à traiter, notamment quand on commence son activité. Elle s'établit sur la base de différents critères parmi lesquels :

- La capacité (ou la difficulté) de l'info-entrepreneur à négocier avec le client : si une négociation s'avère indispensable, il faut connaître son tarif le plus bas, celui en-dessous duquel l'info-entrepreneur ne peut décemment pas descendre.
- Le seuil de prix « psychologique » du client, souvent lié au prix du marché. Attention cependant : un tarif excessivement bas peut véhiculer l'image d'une prestation de mauvaise qualité.
- La difficulté (qui persiste même quand on est un peu plus chevronné) d'estimer le temps de travail que va nécessiter une mission ;
- La connaissance (ou non) des tarifs du marché ;
- La possibilité de travailler à domicile ou la nécessité de se déplacer sur le site du client ;
- La fixation de son seuil de rentabilité et de son "point mort". Il est primordial en effet de fixer un tarif de base minimum à ses services qui permette de dépasser le seuil de rentabilité (quand le chiffre d'affaires couvre la totalité des charges), ainsi que le nombre de journées à facturer dans l'année pour dépasser son "point mort" c'est-à-dire le seuil à partir duquel on commence à gagner de l'argent au lieu d'en perdre, l'objectif étant de parvenir à se rémunérer correctement.

Enfin, le quotidien de l'indépendant sera jalonné de contraintes administratives, de déclarations diverses d'activité et de comptabilité, toutes activités sans doute moins passionnantes que le cœur de métier, mais tout aussi utiles à l'entreprise.

Ainsi la vie de l'info-entrepreneur est loin d'être un long fleuve tranquille jalonné de clients, de contrats mirifiques et de projets passionnants. Effectuer ce choix par défaut, faute de trouver un emploi par exemple, n'est pas toujours une bonne solution : rechercher en permanence de nouveaux clients, de nouveaux marchés ne s'avère pas plus facile, loin s'en faut, que de trouver un employeur !

Ce choix de vie professionnelle peut être agréable s'il est exercé à temps partiel, en complément d'une activité salariée, mais peut être très déstabilisant, voire stressant pour certains quand il est exercé à plein temps et constitue le seul moyen de revenus.

Citons en effet parmi les inconvénients majeurs, l'incertitude du chiffre d'affaires et à fortiori de sa rémunération, leur irrégularité, l'absence de cadre (que l'on doit s'imposer soi-même), l'obligation d'être sur plusieurs fronts (administratif, comptable, juridique, informatique...), l'absence de droit au chômage en cas de fin d'activité, la mauvaise couverture sociale, la solitude parfois (d'où l'importance des réseaux professionnels).

Par ailleurs, le lancement d'un nouveau projet, d'un nouveau service, d'un nouveau produit ou d'une nouvelle prestation ne s'appuie pas toujours sur l'avis ou les orientations d'un certain nombre de directions comme c'est le cas dans une grande entreprise : il faut parfois ne compter que sur sa propre intuition ou sur l'avis de quelques proches ; l'absence de collègues et de leurs regards avisés, l'absence d'équipe lorsque l'on aime le travail collaboratif, la position de "chef" dès lors que l'on commence à recruter, sont parfois pesantes.

En définitive, ce statut est plus adapté à certains types de personnalité, à certains caractères qu'à d'autres. Il est primordial que les avantages, ou le plaisir d'une activité, dépassent les inconvénients inévitables.

C'est sur cette conclusion que nous souhaitons clore cet article, qui est un reflet du livre que nous venons de publier et qui envisage les nombreuses dimensions de l'info-intra/entrepreneuriat.

Clotilde Vaissaire-Agard

Consultante, formatrice, éditrice
CF2ID / Éditions KLOG
Rue Reine-des-Bois, 129
76230 Bois-Guillaume, France
clotilde.vaissaire@cf2id.fr
<https://cf2id.fr/> / www.editionsklog.com

Jean-Philippe Accart

Bibliothécaire, documentaliste, formateur
Directeur Bibliothèque et Archives
Ecole hôtelière de Lausanne (EHL)
Route de Cojonex 18
1000 Lausanne – Suisse
jean-philippe.accart@ehl.ch
Août 2018

Jean-Philippe Accart et Clotilde Vaissaire-Agard sont les auteurs de l'ouvrage : "Bibliothécaires, documentalistes : tous entrepreneurs ?" publié en juin 2018 aux Éditions KLOG. <<https://www.editionsklog.com/product/bibliothecaires-documentalistes:-tous-entrepreneurs>>

Notes

1. Rifkin, Jérémie. *La fin du travail*. Paris, La Découverte, 1996.
2. La "co-construction", la "co-production" induisent l'idée de travailler "avec" les utilisateurs pour construire ou produire une prestation, un produit (la recherche d'information est une co-construction, elle est un dialogue entre l'utilisateur et le professionnel de l'information). De même avec la servuction, contraction de "service" et de "production".
3. *Association Information et Management*. [en ligne] <<http://aim.asso.fr/>> (consulté le 26 août 2018)
4. Cité dans <<https://digital-solutions.konicaminolta.fr/combien-de-temps-perdez-vous-a-chercher-un-document/>> (consulté le 21 novembre 2017).
5. <<http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2016/02/18/grande-bretagne-441-biblioth%C3%A8ques-ferm%C3%A9es-cause-aust%C3%A9rit%C3%A9>>(consulté le 21 novembre 2011).
6. Ce fut le cas notamment à la Bibliothèque de l'Alcazar à Marseille.
7. Ces chiffres sont donnés tous diplômés confondus, et extraits de l'édition 2015 du "Métier de documentaliste", par Jean-Philippe Accart, Editions du Cercle de la Librairie.
8. Voir référence en fin d'article.



EBSCO Journal & e-Package Services

EBSCO streamlines library workflows and links patrons directly to acquired content.



Make informed decisions about content purchases.

EBSCO provides tools to make collection decisions value-based.



Simplify the user experience.

EBSCO provides one-click seamless linking to the full text in your e-journal collection, giving users immediate access.

SOURCES ET TRACES NUMÉRIQUES UNE NOUVELLE CHORÉGRAPHIE

Marie-Anne CHABIN

Conseil aux entreprises et professeur associé à l'Université Paris 8, UFR MITSIC, Département Sciences de l'information de documentation. Membre du laboratoire Paragraphe

Article rédigé suite à la conférence donnée par l'auteur dans le cadre de l'Inforum 2018, *We manage everything*, organisé par l'Association Belge de Documentation, le 24 mai 2018, à Bruxelles.

Het artikel is opgesteld naar aanleiding van een conferentie gegeven door de auteur in het kader van Inforum 2018, *We manage everything*, georganiseerd door de Belgische Vereniging voor Documentatie op 5 mei 2018 te Brussel.

■ La donnée est partout : on nous le dit et on peut le voir. On dit aussi que "la donnée" fait reculer la notion même de document. Peu importe, si on creuse un peu, au-delà du support, il y a toujours des hommes qui utilisent l'écrit (l'image, le son) pour deux finalités universelles : enregistrer les traces des droits et obligations des personnes, constituer des sources de connaissance pour la formation des individus et des citoyens. Avec le numérique, il y a toujours des informations-traces et des informations sources. Simplement, elles ne se présentent plus de la même façon, interagissent différemment, plus vite, et évoluent en dessinant de nouvelles figures...

■ Gegevens zijn alomtegenwoordig: er wordt over gesproken en we kunnen ze zien. Men zegt ook dat "het gegeven" het begrip document verdringt. Dat heeft weinig belang, als je een beetje graaft, verder kijkt dan de drager, dan zijn er altijd mensen die het geschreven woord (beeld, klank) gebruiken voor twee universele doeleinden: sporen van de rechten en plichten van de mensen registreren, bronnen van kennis vormen om individuen en burgers te vormen. Met de digitalisering zijn er altijd informatiesporen en informatiebronnen. Ze zien er gewoonweg niet meer hetzelfde uit, ze interageren anders, sneller, en evolueren terwijl ze nieuwe figuren tekenen...

L'environment numérique inquiète et fascine à la fois. Avec raison, car les enjeux, comme on peut le lire ici et là depuis quelques décennies, sont comparables aux enjeux de l'invention de l'imprimerie à la fin du XVe siècle, voire les dépassent en termes économiques et sociétaux.

Le numérique, en tant que support et vecteur de l'information, concerne au premier chef les professionnels de l'information (bibliothécaires, archivistes, documentalistes et d'autres). C'est donc légitimement qu'ils s'interrogent sur les nouvelles compétences et les nouvelles pratiques de leurs métiers.

Mon propos, dans cette communication, n'est pas de minimiser cette révolution, bien au contraire, mais de mettre l'accent sur les permanences plutôt que sur les changements dans ce nouvel environnement, afin de mettre les choses en perspective et de donner quelques pistes pour mieux vivre cette révolution sans renier la tradition, pour ancrer de nouvelles pratiques dans un enseignement séculaire.

Le titre de cet article, Sources et traces numériques : une nouvelle chorégraphie, contient les trois parties de mon argumentation : tout d'abord, l'information qui se partage en sources de savoir et traces d'activité ; puis l'impact du numérique sur ces sources et ces traces ; enfin, une comparaison entre l'information et la danse, pour forcer un peu le recul sur la problématique.

Sources de connaissance et traces de l'activité humaine

L'écriture, dès son invention il y a cinq millénaires en Mésopotamie, joue un double rôle dans la société et donne lieu à deux grands types d'écrit : d'un côté, les textes religieux, philosophiques et littéraires qui forment la mémoire de la pensée humaine (l'épopée de Gilgamesh pour ne citer qu'un exemple) ; de l'autre, les documents de gestion et d'échange économique qui tracent l'activité humaine dans un territoire (la comptabilité des troupeaux sur tablettes d'argile ou les décrets des rois).

Ainsi, depuis l'Antiquité et dans toutes les civilisations, on distingue communément deux grands types de document : les livres qui sont écrits pour partager une idée ou un savoir, et les archives qui sont produites pour tracer une décision de l'autorité ou une relation contractuelle. Une autre façon de décrire le couple livre-document d'archives est de souligner que le livre est sa propre finalité (le livre est l'objet final) tandis que le document d'archives n'est qu'un écrit annexe, un sous-produit¹ chargé de prouver un engagement, un droit, une obligation et n'est en aucun cas sa propre fin : on ne crée pas des archives pour être des archives ! Les archives renvoient aux faits qu'elles documentent. Le support ne fait pas l'archive ou le livre, pas plus que l'habit ne fait le moine. C'est la finalité qui est et reste le critère de différenciation essentiel².

L'invention de l'imprimerie a surtout concerné le livre, conçu pour une diffusion en nombre, tandis que les archives sont restées très longtemps manuscrites, avant d'être tapuscrites puis issus des logiciels bureautiques, mais cette différenciation par le support a des limites car il existe bien des archives imprimées (la réglementation notamment) et les écrits destinés à la diffusion peuvent être manuscrits (affiche par exemple, ou revue d'association).

Dans la même logique, on identifie deux lieux majeurs de conservation de l'écrit : les bibliothèques qui ont pour rôle de conserver et de mettre à disposition les livres ; et les services d'archives destinés à conserver les traces du pouvoir puis de l'administration puis d'autres acteurs économiques ou sociétaux, dans le but de constituer des preuves du droit avant de devenir des sources historiques, avant d'enrichir, tout comme les livres, le patrimoine écrit.

Un ouvrage récent souligne également ce double rôle du document, en des termes légèrement différents mais parallèles : "depuis les tablettes sumériennes jusqu'aux tablettes numériques, le document remplit cette double fonction de communication et de mémoire"³.

La dualité livre-archives se retrouve encore dans les métiers de bibliothécaire et d'archiviste qui ont longtemps résumé les métiers de gestion de l'écrit. Le métier de documentaliste n'apparaît que plus tard, au milieu du XXe siècle, quand la production et l'usage de l'écrit se démocratisent et que les besoins d'information de ces nouveaux utilisateurs requièrent l'entremise de professionnels spécialisés dans un monde informationnel de plus en plus complexe et pressé⁴.

Ce qui caractérise la profession de documentaliste est sans doute moins la nature des informations gérées que l'attention portée aux bénéficiaires de ces informations, aux utilisateurs. En effet, dans un centre de documentation traditionnel, l'information mise à disposition provient soit de publications (des informations délibérément mises en forme pour être communiquées à un public), soit de ce que les documentalistes appellent la littérature grise, c'est-à-dire des documents internes à l'entreprise, d'abord produit pour supporter une activité de l'entreprise : compte rendu devant une autorité, étude technique, statistiques, etc. qui sont très exactement des documents d'archives.

La documentation se démarque de la gestion d'objets de connaissance ou de traçabilité pour créer une véritable gestion de l'information contenue dans ces objets. L'information n'est plus organisée en fonction de la nature de l'objet initial qui la porte mais en

fonction de l'usage. Mais il convient de remarquer que cette approche ne supprime pas le besoin de gérer des livres et des archives en tant que tels. En effet, le documentaliste est un médiateur direct entre l'information et ses utilisateurs. Il se doit de s'adapter à son public et il est facile de constater combien les besoins des utilisateurs ont évolué au cours des dernières décennies. En revanche, le rôle des bibliothécaires et des archivistes est d'abord de préserver la cohérence des fonds, d'assurer une continuité des collections, en tenant compte de la production et non de la demande, afin de permettre, justement, un maximum d'utilisations dans le futur. Ce travail de préservation des sources de connaissance et des sources de preuve, indépendant, est une garantie de la qualité du travail de documentation dans la mesure où il met à disposition une matière première plus profonde (dans la durée) et recontextualisable.

C'est la conclusion à laquelle aboutissait l'étude de la question "L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ?" que je m'étais posée pour le *Bulletin des bibliothèques de France* en 2012⁵ : "L'écrit (au sens large de discours ou témoignage enregistré sur un support, avec du texte, du son et/ou de l'image) perdure obstinément dans ses deux dimensions atemporelles, celle de support de l'activité au travers des actes, des décisions, des contrats et de tous les documents et données de gestion qui les justifient, et celle de support de l'expression des idées et des connaissances".

Ce "couple" écrits de connaissance et écrits de traçabilité constitue pour moi, après plusieurs décennies d'expérience de terrain et de réflexion, un des fondamentaux des sciences de l'information.

L'information numérique : objet et rôle

Un des phénomènes les plus remarquables de ces dernières années, avec le tsunami numérique, est l'émergence de "la donnée" comme concept central du monde de l'information. L'utilisation en français du mot anglais data (qui est d'abord du latin) laisse penser, avec sa terminaison en -a qu'il s'agit d'un féminin singulier, alors qu'il s'agit d'un pluriel, un neutre pluriel en latin. Il s'agit donc bien "des" données, et le singulier collectif peut être une manière d'évoquer "les données" en général.

Les données sont partout, notamment dans les expressions nouvelles liées à la gestion et l'exploitation de l'information numérique : big data (avec la possibilité de croiser les stocks de données connectés avec de profiler des clients par exemple), les smart data ou données intelligentes qui rapprochent de l'intelligence artificielle, ou les datalakes qui visent à centraliser

les données de l'entreprise dans le but de mieux contrôler leur accès (en termes d'exploitation comme de sécurisation).

Ce règne de la donnée a suggéré à certains l'idée que le document était mort, que les informations, éclatées en éléments indépendants et agiles pouvaient se faire, se défaire et se refaire en fonction des besoins des utilisateurs et que le vieux document papier figé était périmé. Bien sûr, si l'on part du principe que le document est nécessairement un papier au format A4 ou sa transposition numérique sous la forme d'un fichier PDF, on peut effectivement constater une marginalisation du document dans la société de l'information. Mais si l'on dépasse cette vision indexée sur le règne pluriséculaire de l'imprimé et que l'on revient à la signification initiale de document, à savoir un objet écrit qui porte un message, qui transmet un enseignement, il apparaît que le document a réellement changé de forme avec le numérique mais a-t-il pour autant changé de fond ? Les types de messages, les types de contenus, les types d'informations produits jadis et naguère sous forme papier ont-ils disparu avec la disparition progressive du support ? La presse papier a perdu beaucoup de terrain mais la "presse en ligne" existe et s'épanouit comme autre chose que la numérisation de la presse papier. La proportion de déclarations d'impôts des citoyens sous forme papier est aujourd'hui très faible mais les citoyens paient toujours des impôts. Un article de presse reste une publication, avec sa date, son auteur ou son éditeur, sa diffusion. Une déclaration d'impôt reste un document d'archives, avec l'obligation réglementaire dont elle est issue, sa date, ses données personnelles échangées dans le cadre d'une relation très encadrée.

Avec les technologies numériques, ce sont d'abord les aspects matériels qui ont retenu l'attention des professionnels de l'information car l'impact est immense. Pour ceux qui sont chargés de la préservation du patrimoine écrit, la question de la pérennisation des supports numériques est prégnante. Comment assurer la conservation des documents numériques dès lors que la durée de vie moyenne des formats d'encodage des données est de trois ou cinq ans, et la durée de vie des supports magnéto-optiques est d'une quinzaine d'années ? Il existe des réponses à cette question. Une réponse est la possibilité de préserver l'environnement de production des données pour "l'émuler" ultérieurement et "rejouer" l'accès à l'information dans son environnement natif (cette solution a une dimension muséale qui entend préserver l'outil original et non seulement l'information). Une autre réponse est donnée par les différents types de migration technologique qui, certes, ne pérennisent pas les supports mais transfèrent régulièrement les contenus dans de nouveaux formats et sur de

nouveaux supports numériques, avec des garanties d'intégrité et de traçabilité acceptées par le droit. Des alternatives existent également avec des supports non numériques pour la fixation des données, comme de nouveaux usages du microfilm⁶, le stockage sur de petits carrés de quartz⁷ ou la nanoforme sur disque de saphir⁸, voire l'encodage de textes sous forme de séquences ADN⁹.

Tout ceci est évidemment facilité par la qualité initiale de production des données : si les données sont créées dans des formats normés, comme PDF pour la bureautique ou XML pour les bases de données et le web, leur pérennité sera moins aléatoire et moins coûteuse que si la production n'est pas contrôlée. L'innovation en termes de normes et de conservation patrimoniale s'adapte autant que faire se peut à l'innovation économique. Il ne faut pas oublier que la fragilité des supports de l'écrit n'est pas apparue avec le numérique ; du reste, certains papiers de mauvaise qualité (par exemple certains périodiques) sont plus difficiles à conserver aujourd'hui que certaines bases de données ou certaines bases audiovisuelles en ligne.

Sur le plan plus politique des choix de conservation, deux écoles s'opposent : d'un côté, l'ambition de conserver l'intégralité des données produites, pour elles-mêmes ou comme traces des activités humaines, dès lors que la technologie permet de stocker et d'exploiter ces masses de données ; de l'autre, l'idée d'une sélection raisonnable des données à conserver, motivée à la fois par un souci de qualité des fonds débarrassés des scories redondantes ou inexploitable, par le respect du droit à l'oubli et par un souci écologique face aux coûts exorbitants de la gestion des données inutilisées et inutilisables¹⁰.

Mais le passage des supports analogiques aux supports numériques dans la constitution et la conservation des objets d'information n'est peut-être pas le phénomène le plus révolutionnaire de l'ère numérique. En effet, à côté des supports d'information que l'on ne peut plus "manipuler" et que l'on ne peut voir et gérer qu'au travers d'un écran et, derrière l'écran, d'un système d'information souvent complexe, le développement des réseaux (Internet, messagerie électronique, réseaux sociaux, objets connectés ...) apporte encore plus de bouleversements aux métiers de l'information. Tout d'abord, tout le monde produit et utilise l'information, au risque d'une mauvaise qualité de production et d'une recherche sans exigence (cf la perméabilité des fake news dans la société actuelle) ; ensuite, cette explosion d'informations tous azimuts pose la question de la représentativité de ce qui est conservé et mis à disposition par les institutions et les entreprises, par rapport à l'ensemble des acteurs-producteurs de données, quel que soit leur statut ; enfin on assiste

également à l'éclatement des acteurs en termes de conservation voire d'exploitation des données (les GAFAM qui sont les plus gros "conservateurs de données", des initiatives privées de stockage de la mémoire comme Internet Archive, le recours à la population pour la collecte et l'indexation des fonds, etc.).

Cette révolution de la société connectée accroît la difficulté d'appréhension du monde de l'information et de son fonctionnement : l'explosion des volumes de données qui ne semble pas vouloir se calmer, l'atomisation de l'information recopiée, décontextualisée, recontextualisée, réutilisée, le manque de visibilité sur la localisation des données et leur propriété (même si cette question connaît une certaine actualité ces dernières années avec la réglementation sur la protection des données personnelles et les enjeux de souveraineté des données).

Ce constat doit interpeller les professionnels de l'information sur le «quoi ?», le «pourquoi ?» et le «pour qui ?» de leur activité, au-delà de la question du «comment ?». Autrement dit, avant de conserver ou de mettre à disposition un objet d'information, il convient de savoir ce qu'il est, la raison et le contexte de sa création, en quoi il diffère des autres, à qui il appartient, sa finalité première et à quoi il peut servir, sans oublier la question de savoir s'il n'y a pas ailleurs des données plus pertinentes à collecter.

La grille de lecture du monde de l'écrit proposée ci-dessus, avec les sources de connaissance et les traces de l'activité, complétées par les produits documentaires "consommables" qui en découlent, éclaire le paysage. Ce n'est qu'une grille de lecture parmi d'autres mais force est de constater qu'elle s'applique aisément à la production de l'information dans la société numérique. La démarche ne vise pas une analyse a posteriori des objets d'information existants (fichiers informatiques en tous genres, pages web, documents numériques, bases de données, etc.) tels qu'ils se présentent à un regard externe. Il s'agit de considérer le contexte de production des données et la finalité de cette production. Dès lors, l'alternative connaissance/trace permet une première catégorisation de la production informationnelle, sans préjuger d'autres facettes d'utilisation ou de gestion de ces objets d'information. Qu'il s'agisse des sites web, des applications métiers, des réseaux sociaux, des flux de données, de la messagerie électronique, des objets connectés ou des transactions en ligne, les contenus se positionnent toujours autour de cette double valeur de support d'une idée que l'on veut partager ou de documentation d'un fait dont on veut ou dont on peut garder la mémoire.

Quels que soient les outils et matériaux utilisés, les données créées par l'activité humaine le sont dans un objectif de connaissance, de partage de savoir, de constitution de mémoire patrimoniale ou opérationnelle, soit dans un objectif de traçabilité des droits et obligations dans le cadre d'une relation réglementaire ou contractuelle. Ce rôle que joue l'information, dans l'esprit de son créateur et dans les faits, se moque des outils qui ne sont que le moyen d'expression du moment, plus ou moins facile d'utilisation et donc plus ou moins proliférant.

Il est évident que certaines données jouent le double rôle mais cela non plus n'est pas nouveau. Pour ne prendre d'un exemple, de nombreuses études sont à la fois une source de connaissance et la trace d'un projet ou d'une dépense. De la même façon, une page web ou une série de posts sur un réseau social sont à la fois un contenu publié intentionnellement par son auteur et la trace des choix de communication de l'entité émettrice.

Dans le monde de l'information et du patrimoine écrit, le rôle initial d'une information, et éventuellement son rôle dans une deuxième vie ou dans une vie parallèle, est prescripteur du traitement qui sera fait de cet objet et de son contenu.

La gestion de l'information, c'est comme la danse...

Cette analyse de ce qui change et de ce qui perdure dans la gestion de l'information depuis les temps anciens jusqu'à la société connectée m'a inspiré une comparaison audacieuse : la gestion de l'information est finalement, comme la danse, l'expression d'une activité humaine dont la forme s'adapte aux évolutions de la société, de son organisation, de son style de vie. Chaque période historique a ses modes d'expression, tant physique qu'intellectuelle, liés à son organisation sociale, à son développement économique et à son environnement culturel.

Cette comparaison peut paraître gratuite et artificielle mais elle a pour objectif de forcer, ou du moins aider, la prise de recul sur le sujet de l'information dans l'environnement numérique. Car la gestion de l'information, au travers de ses codes, de ses méthodes, de ses pratiques et de ses outils, est le reflet d'un mode de vie économique et social, tout comme la danse, par ses pas, ses figures et ses rythmes, est le reflet du style de vie des populations qui la pratiquent. A chaque génération s'affirment de nouveaux chorégraphes et de nouvelles chorégraphies qui expriment des préoccupations et aspirations nouvelles, provoquées par de nouvelles formes de communication, de travail, de vie sociale. De même, à chaque génération, les nouvelles techniques d'écriture

et de communication conduisent les professionnels de l'information à adapter leur activité aux nouvelles préoccupations et aux nouvelles aspirations des utilisateurs.

A noter que, pour la danse comme pour la gestion de l'information, l'innovation ne supprime pas les pratiques antérieures (au nom de quoi voudrait-on les supprimer ?) mais elle les marginalise et si celles-ci subsistent, c'est sous forme de patrimoine ou de pratiques traditionnelles choisies.

Voici trois exemples de danses extraits de trois films représentatifs d'une époque, où la danse n'est pas le sujet du film mais une activité intégrée à la vie des personnages et de la société qui est la leur.

La première image montre un menuet dans *Les Visiteurs du soir* de Marcel Carné. L'histoire se situe à la fin du XVe siècle dans un château du sud de la France. Il s'agit de la fête des fiançailles convenues entre la fille du seigneur et un gentilhomme. Les mouvements sont lents, mesurés, codifiés. Les couples exécutent sobrement les figures apprises, sans nécessairement s'investir dans la danse. On sent une habitude, une tradition, une observance sociale. C'est une danse collective par couple ; la danseuse et le danseur de chaque couple sont assez distants l'une de l'autre et assez proches pour tenir une conversation privée. Pour transposer au monde de l'information, on pourrait évoquer la charte médiévale évoluant sobrement avec le livre manuscrit dans une chorégraphie déterminée par des codes ancestraux de rédaction, d'enregistrement, de classement.

Le deuxième exemple est une image de valse empruntée au bal du Guépard, film de Luchino Visconti d'après le livre de Lampedusa. La scène se situe en Sicile au milieu du XIXe siècle, sur fond de déclin de l'aristocratie et d'émergence d'une bourgeoisie issue du développement économique, mais aussi sur fond de romantisme, d'aspirations politiques et militaires, et d'opportunisme. Les couples enlacés valsent au rythme enlevé de la musique d'orchestre, avec une légèreté et une prestance soulignée par les costumes des danseurs et danseuses, dans un décor assez chargé de draperies, de dorures et de lumières. Les trois temps de la valse une fois maîtrisés par les danseurs, les couples évoluent sur la piste de danse au gré de leur envie. Cette activité virevoltante renvoie à une explosion de la production documentaire dans la seconde moitié du XIXe siècle, avec l'apparition du dossier, l'épanouissement de la correspondance et plus tard des cartes postales, la diffusion de nouveaux supports d'information que sont la photographie et le cinéma, tout cela étant permis par le développement économique,

les moyens de transports, l'instruction publique et l'activité intellectuelle.

Le troisième extrait, tiré de *Dance Battle - Honey 2* de Bille Woodruff (2011), montre une chorégraphie hip-hop, sur fond de revanche sociale du personnage principal, une jeune femme qui prend la tête d'un groupe de danseurs pour gagner une compétition et la reconnaissance de son entourage. Ici la danse se caractérise par une accélération des mouvements, une codification poussée des pas, mais aussi par une individualisation de la chorégraphie (il n'y a plus de couple), même si les individus effectuent les figures ensemble et en rythme. Cette danse exprime la combativité des personnages, leur *struggle for life*. Individualité, immédiateté, accélération, rupture, voire agressivité, toutes ces notions rappellent les caractéristiques de la société numérique du XXIe autour de l'Internet et des réseaux sociaux qui structurent aujourd'hui les relations entre les individus, sauf pour ceux qui choisissent délibérément de s'en tenir écartés.

L'intention de cette comparaison danse/gestion de l'information est de faire ressortir l'importance du lien entre la forme de toute activité humaine et le monde matériel qui l'entoure. Ce qui semble évident pour la danse au travers de ces trois exemples en sept siècles doit l'être tout autant pour la gestion de l'information. De sorte que, si on veut analyser et comprendre les évolutions des sciences de l'information, il convient de prendre en compte l'environnement des pratiques documentaires et la relation entre telle pratique et la demande sociale qui lui correspond. Autrement dit, la comparaison qui a du sens est celle qui met en regard, non pas telle pratique documentaire ou archivistique de telle époque avec une autre pratique documentaire ou archivistique d'une autre époque, mais la relation pratique-société d'une époque avec la relation pratique-société d'une autre époque. Concrètement, le passage du papier au numérique peut être appréhendé sur le plan technique avec les enjeux de sécurité et de pérennisation, mais, sur le plan des pratiques documentaires et archivistiques, l'analyse de cette évolution ne peut pas être dissociée d'une prise en compte des nouveaux modes de production de l'écrit et des nouveaux modes d'accès à l'information qu'induit la société "digitale". Digital est beaucoup plus que numérique. Les supports sont numériques au sens où l'information est codée au moyen de 0 et de 1 enregistrés sur des supports optiques et magnétiques, lisibles par le biais d'outils de lecture. La société est aujourd'hui digitale au sens où la majorité de la population communique par le moyen d'un smartphone activé avec ses doigts (avec ses pouces dirait Michel Serres¹¹).

Avec le numérique, la société passe d'un mode de production et de diffusion de l'information dans un espace contrôlé, hiérarchique, dépendant de professionnels du contenu et du support, à un mode opératoire où chaque individu est auteur-compositeur-interprète de l'information, ou du moins croit l'être car il ne maîtrise pas les algorithmes qui régissent les réseaux sociaux, activés par des GAFAs plus puissants, économiquement et politiquement, que les états.

C'est dans ce sens que l'on peut parler d'une chorégraphie de l'information numérique. La scène numérique, composée des outils informatiques (ordinateurs, téléphones, tablettes) et des réseaux, installe de nouveaux gestes (cliquer, liker, télécharger, faire suivre...) qui sont souvent engageants pour leur auteur, organise de nouveaux flux et de nouveaux stocks.

Ce constat ne supprime pas le rôle et la vertu des sciences de l'information, bien au contraire. Mais il décale certainement le centre de gravité de la gestion de l'information, qu'il s'agisse de connaissance ou de traces. L'individu n'a plus besoin d'intermédiaire pour produire ou utiliser l'information ; il n'a que l'embarras du choix pour créer de la donnée et pour voir des informations, au point qu'il crée souvent de l'information sans le savoir, sans en avoir conscience, et qu'il absorbe de l'information sans en avoir conscience, sans l'avoir analysée.

Dans cette société digitale, mutatis mutandis, le rôle des professionnels de l'information reste le même,

un double rôle qui consiste d'une part à répondre à la demande d'information des contemporains, d'autre part à transmettre aux générations futures un patrimoine informationnel de qualité, le plus fiable possible, documenté de manière pérenne. Pour le premier rôle, le professionnel de l'information est en concurrence avec les outils du moment et doit sans doute recentrer son intervention sur la qualité, la contextualisation, la critique¹². Pour, le second rôle, l'accélération et l'atomisation de l'information rendent la tâche plus ardue et, dans la mesure où le professionnel n'a là, malheureusement, que très peu de concurrence, il doit doubler ses efforts pour compenser l'immédiateté et l'instabilité par des processus encore plus rigoureux et plus pédagogiques.

Un président de la République française avait pour slogan à la fin du XXe siècle : "Le changement dans la continuité". Le changement est aujourd'hui si rapide qu'il convient sans doute d'inverser la formule et de mettre l'accent sur la recherche de continuité, de permanence, dans ce flux de changements, faute de quoi, la société pourrait bien se déraciner.

Marie-Anne Chabin

cabinet Archive 17

80 rue Saint-Denis, 75001 PARIS, France

marie-anne.chabin@archive17.fr

<http://www.arcateg.fr>

10 juin 2018

Notes

1. Voir la définition de "record" dans le dictionnaire terminologique d'InterPares [en ligne] : "A record is a document made or received in the course of a practical activity as an instrument or a by-product of such activity, and set aside for action or reference" (consulté le 9 juin 2018). <<https://interparestrust.org/terminology/term/record>>
2. Chabin, Marie-Anne. Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ?. *Revue I3 - Information Interaction Intelligence*, Cépaduès, 2004, 4 (1). (consulté le 9 juin 2018) <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001020>
3. Tricot, André ; Lemarié, Julie ; Sahut, Gilles. *Le document: communication et mémoire*, Deboeck, 2016, 160 p.
4. L'ABD a fêté ses soixante-dix ans en 2017.
5. Chabin, Marie-Anne. L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ?, *Bulletin des bibliothèques de France*, 2012, n° 5 (consulté le 9 juin 2018). <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0026-006.pdf>>
6. *PRNewswire* [en ligne]. <<https://www.prnewswire.com/fr/communiqués-de-presse/piql-annonce-la-mise-sur-le-marche-dune-technologie-norvegienne-garantissant-lacces-a-des-donnees-numeriques-pour-une-duree-allant-jusqua-500-ans-275554731.html>> (consulté le 9 juin 2018)
7. *Techniques de l'ingénieur* [en ligne]. <<https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/le-stockage-perpetuel-des-donnees-par-hitachi-15957/>> (consulté le 9 juin 2018)
8. *Arnano* [en ligne]. <<http://www.arnano.fr/>> (consulté le 9 juin 2018)
9. *France Culture* [en ligne]. <<https://www.franceculture.fr/sciences/adn-et-stockage-de-donnees-vers-une-future-biotech>> (consulté le 9 juin 2018)
10. Cailloce, Laure. *Numérique : le grand gâchis énergétique*, 16 mai 2018 [en ligne] (consulté le 9 juin 2018). <<https://lejournel.cnrs.fr/articles/numerique-le-grand-gachis-energetique>>

11. Serres, Michel. *Petite Poucette*, Editions Le Pommier, 84 p
12. Mercier, Arnaud ; Swiatek, Cécile. Les bibliothécaires de l'université au service de la lutte contre les fake news, 31 mai 2018. *Theconversation* (en ligne), (consulté le 9 juin 2018), <<https://theconversation.com/les-bibliothecaires-de-luniversite-au-service-de-la-lutte-contre-les-fake-news-97431>>

PROFESSIONAL SOLUTIONS

IRIS, your partner for Information Management and Digital Transformation!

Created in 1987 as a spin-off of the University of Louvain-la-Neuve, IRIS has been a member of the Canon Group since 2013 and has become a key competence center in **Information Management** for the entire global organization. IRIS relies on a well-known reputation of innovation and building the future together with partners and customers by offering a **complete range of innovative technological solutions, products and services**.

Products & Technologies

- **Advanced capture solutions**
✓ OCR/IDR/PDF compression
- **Intelligent Document Recognition**
- **Mobile scanning solutions**
✓ IRISPen, IRISMouse



Enterprise Information Management

- **Digital Mailroom**
- **Advanced Case Management**
- **Information governance**
- **Business process optimization**
- **Consulting services**



Hybrid Infrastructure & Managed Services

- **IT infrastructure**
- **Architecture & design**
- **Managed services**
- **Cloud & Datacenter solutions**
- **Consulting services**



In short **IRIS helps you go digital!** Our goal is to help individuals, professional organizations, public administrations and international institutions to better manage their information and to transform their main assets into digital data, easy to archive, easy to share and easy to convert into valuable and actionable content.



IRIS Professional Solutions

Mechelsesteenweg 542
1800 Vilvoorde
Tel: +32-(0)2 251 66 50
Fax: +32-(0)2 252 57 55

Rue du Bosquet 10
1348 Louvain-la-Neuve
Tel: +32-(0)10 45 13 64
Fax: +32-(0)10 45 34 43

info@iriscompany.com | www.irisprofsolutions.com



Canon
CANON GROUP

ÉTUDE DE L'UTILISABILITÉ D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE (SIGB) LE CAS D'UNE BIBLIOTHÈQUE SPÉCIALISÉE D'UNE ORGANISATION PUBLIQUE MAROCAINE (1ÈRE PARTIE)

Siham ALAOUI

Étudiante au doctorat, Université Laval, Québec, Canada

Vu la grandeur de cet article, il est proposé en deux parties, avec l'accord de l'auteur. La première partie est présentée ci-dessous, la seconde partie sera publiée dans un numéro ultérieur des Cahiers.

Gelet op de omvang van dit artikel, wordt het voorgesteld in twee delen, met toestemming van de auteur. Het eerste deel volgt hieronder, het tweede deel volgt in een later nummer van de Bladen.

■ De nos jours, on assiste à l'utilisation massive des technologies de l'information. Au Maroc, les projets d'informatisation des fonds documentaires se voient de plus en plus se répandre dans les bibliothèques. La réalisation de ces projets se fait par la mise en place des systèmes d'information documentaire dits les systèmes intégrés de gestion des bibliothèques (SIGB). Ceux-ci visent à automatiser les tâches des bibliothécaires. À l'issue du projet et du déploiement de ces SIGB, ces systèmes sont destinés à être utilisés par les employés des organisations. Néanmoins, l'utilisation de ces systèmes est remise en question : elle dépend d'un nombre de facteurs de perception individuelle à l'égard de ces systèmes. Cet article présente une étude exploratoire-descriptive de ces facteurs dans le contexte organisationnel marocain.

■ Informatietechnologieën worden tegenwoordig massaal gebruikt. In Marokko zien we in de bibliotheken steeds meer projecten waarbij documenten worden geïnformatiseerd. Deze projecten komen tot stand door de invoering van documenteninformatiesystemen, zogenaamde geïntegreerde bibliotheekbeheersystemen (GBBS). Die beogen een automatisering van de bibliotheektaken. Na afloop van het project en de roll-out van deze GBBS, zijn deze systemen bestemd om te worden gebruikt door de werknemers van de organisaties. Het gebruik van deze systemen wordt evenwel in vraag gesteld: de individuele perceptie ten aanzien van deze systemen is een van de bepalende factoren. Dit artikel presenteert een verkennend-beschrijvend onderzoek van deze factoren in de Marokkaanse organisatorische context.

Introduction et mise en contexte

D'un point de vue socioculturel, les bibliothèques étaient et demeurent, depuis longtemps, considérées comme des institutions de mémoire¹. Leur mission clé est de desservir les usagers, dans la diversité de leurs âges et profils académiques, sociaux et professionnels. Leurs rôles s'inscrivent ainsi dans un courant favorisant la démocratisation du savoir et l'accès équitable à l'information. En réponse aux développements technologiques auxquels assistent la majorité des sociétés actuelles, les bibliothèques ont d'ores et déjà adopté des dispositifs technologiques évolutifs dédiés à la gestion des ressources documentaires². Avec le tournant du numérique, les projets d'informatisation des fonds documentaires se propagent exponentiellement dans ces bibliothèques (e.g. bibliothèques scolaires, universitaires, spécialisées, etc.). Ce processus d'informatisation se réalise par la mise en place d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), dont le rôle est de faciliter les opérations de classification, d'indexation et de repérage des ressources documentaires. En outre, il favorise la gestion des prêts et des utilisateurs, et permet la

gestion des acquisitions en fonction des profils des usagers adhérents.

Au Maroc, les projets d'implantation des SIGB s'avèrent de plus en plus propagés. Cependant, malgré les avantages offerts par ces systèmes, leur utilisation dans les bibliothèques et dans les divers services des organisations –après le déploiement du système– n'est pas acquise. Un décalage existe au niveau de l'acceptation individuelle des SIGB : un nombre d'utilisateurs apprécie l'utilisation de ces systèmes, tandis que d'autres expriment une certaine résistance à cet égard. Par conséquent, cette situation entrave les finalités maximales pour lesquelles celui-ci a été mis en place.

À ce jour, l'étude de l'acceptation des SIGB dans le contexte marocain n'a fait l'objet d'aucune recherche. C'est ainsi que nous désirons faire avancer les connaissances sur ce sujet à partir de la perspective organisationnelle marocaine. Le but de cet article est de décrire, dans le cadre d'une étude exploratoire-descriptive, l'acceptation des SIGB dans une organisation publique marocaine se dotant d'une bibliothèque spécialisée. Le projet d'informatisation du fonds documentaire de cette organisation étant

des tâches (e.g. poursuite des activités, prise de décision, assistance à des réunions, etc.). Chaque employé a accès, depuis son poste personnel, au SIGB (i.e. identification requise avec un nom d'utilisateur et un mot de passe). Néanmoins, si une catégorie d'utilisateurs voit une facilité dans l'utilisation de ce système et envisage des gains importants en termes de temps, d'autres utilisateurs éprouvent une certaine résistance à cet effet : ils préfèrent plutôt se rendre directement à la bibliothèque, et de passer un temps considérable à rechercher manuellement un document dont le repérage aurait pu être plus efficace en utilisant le SIGB. Par conséquent, le système est jugé insuffisamment utilisé par les employés visés. Afin de cerner cette problématique, nous tâcherons ainsi de répondre aux questions de recherche suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques des SIGB ?
- Quels sont les facteurs individuels (relatives à l'employé) et techniques (relatives au système) qui favorisent/freinent l'utilisation des SIGB dans cette organisation publique marocaine ?
- Comment pourrait-on justifier cette influence ?
- Quelles sont les recommandations à suggérer pour renforcer l'utilisabilité individuelle des SIGB dans les organisations marocaines ?

Pour ce faire, nous proposons, dans un premier temps, une cartographie des besoins informationnels éprouvés par les employés de l'organisation publique marocaine en question. Dans un second temps, nous suggérons une revue de la littérature sur (1) les SIGB et (2) l'utilisation des systèmes d'information en général, et ce, en servant des écrits pertinents sur l'approche sociotechnique. Notre cadre de référence se bâtit à la lumière du modèle d'acceptation des technologies (TAM) (Technology Acceptance Model) de Davis (1989).

Cartographie des besoins informationnels des employés de l'organisation

L'organisation faisant l'objet de notre étude se dote d'une bibliothèque spécialisée avec un fonds documentaire multilingue (collections en arabe, en français, en anglais et en espagnol) à caractère spécialisé. Les principales ressources documentaires sont de nature juridique, dont :

Des recueils de textes de lois (législation nationale ou étrangère) ;

- Des codes ;
- Des ouvrages de référence : dictionnaires, encyclopédies, annuaires spécialisés ;
- Des monographies (en un seul ou plusieurs volumes) ;
- Des thèses et mémoires ;

- Des périodiques et revues spécialisés (relatifs à l'actualité marocaine et internationale).

Les employés de cette organisation sont répartis entre les dirigeants, les gestionnaires et les employés de première ligne. En fonction de leurs tâches, les besoins informationnels s'avèrent différents :

- Pour les dirigeants : leurs besoins sont notamment centrés sur le repérage de textes de référence (législation nationale ou étrangère, codes, etc.) ainsi que des ressources documentaires d'actualité, telles que les revues spécialisées, afin d'appuyer leurs décisions sur des bases épistémologiques et scientifiques solides ;
- Pour les gestionnaires : ils ont plutôt besoin d'ouvrages généraux et de référence, ainsi que d'essais et dissertations (thèses et mémoires) dans un objectif d'approfondir leurs connaissances dans le domaine juridique, puisqu'ils n'en sont pas spécialistes. En outre, ils se servent de ces ressources documentaires pour la rédaction des rapports d'activité destinés aux dirigeants, de même que pour la préparation des réunions avec ceux-ci ;
- Pour les employés de première ligne : les besoins informationnels sont de nature opérationnelle. Par exemple, la consultation des ouvrages de référence spécialisés dans le domaine juridique, afin de produire des rapports opérationnels dans un langage spécialisé de qualité. Ces derniers sont destinés aux gestionnaires, qui les examinent avant de les acheminer aux dirigeants.

Les besoins informationnels de ces employés sont divers. Chaque intervenant désire retrouver le document qu'il recherche en vue de s'approprier l'information y contenue et de mener à bien ses missions dans l'organisation. Par conséquent, c'est là où réside l'intérêt des SIGB dans la recherche de l'information en particulier, et dans l'automatisation des tâches du bibliothécaire en général (la gestion des prêts). Quelles sont donc les particularités de tels systèmes ?

Les systèmes intégrés de gestion des bibliothèques (SIGB) : un soutien à la gestion des bibliothèques

Les SIGB sont des systèmes d'information de nature bibliothéconomique : ils servent de soutien à la chaîne documentaire, depuis l'acquisition de la ressource documentaire jusqu'à sa diffusion (prêts et circulations). Les SIGB comprennent généralement les modules suivants :

Catalogue

Regroupe les notices bibliographiques créées pour chacune des ressources documentaires de la bibliothèque. Les informations bibliographiques doivent être représentées sous une forme normalisée, soit par exemple selon la norme ISBD (international standard bibliographic description), les RCCA (règles de catalogage anglo-américaines), le MARC (machine readable cataloguing) bibliographique, ou encore les RDA (Ressources : description et accès). Ces informations bibliographiques portent aussi bien sur la description matérielle des documents (titre, auteur, année et date de publication, importance matérielle, etc.) qu'intellectuelle (indexation et classification documentaire). A l'issue de celle-ci, une cote classificatoire est élaborée, indiquant la classe du document et son emplacement sur les rayonnages ;

Autorités

Ce module comprend les notices d'autorités créées pour les auteurs des collections documentaires. Dans ces notices, le nom et le prénom de l'auteur doivent faire objet d'un contrôle d'autorité. Il importe également d'y mentionner, s'il y a lieu, des informations sur la naissance et le décès de l'auteur, ainsi que ses activités principales. Toutes ces informations doivent figurer sous une forme normalisée (e.g. MARC d'autorité, ISBD).

Administration

Il est réservé à l'administrateur du système. Celui-ci se réserve le droit d'ajouter/modifier les modules et les fonctionnalités du SIGB. Il intervient dans le cas de problèmes techniques survenus (sauvegarde et restauration des données).

Circulations et prêts

Conçu pour la gestion des prêts (date de prêt et de retour, mentions de retard) des exemplaires des ressources documentaires dont la bibliothèque se dote, la création et la gestion des profils des utilisateurs, etc.

Diffusion sélective de l'information (DSI)

Ce module comprend des fonctionnalités de diffusion de l'information en fonction des besoins informationnels et des profils académiques des utilisateurs. C'est le résultat d'un processus qui consiste à saisir, pour chaque utilisateur visé, des informations de préférence concernant les thématiques et les types des ressources documentaires à consulter. Une fois les ressources désirées (nouvelles acquisitions notamment) sont

enregistrées dans le SIGB, l'utilisateur reçoit dans son compte personnel, une alerte l'avisant que le document désiré (récemment acquis) est disponible.

Les SIGB servent ainsi de soutien aux activités des bibliothécaires. Les notices bibliographiques, autrefois sur support analogique, peuvent désormais être facilement créées grâce aux champs prédéfinis contenus dans le système. Le bibliothécaire/catalogueur n'a qu'à entrer les informations nécessaires correspondant à chacun des champs prédéfinis, que ce soit pour les notices bibliographiques que pour celles d'autorité. Il en va de même pour la gestion des prêts et la circulation des documents : le bibliothécaire sera plus apte à assurer le suivi des dates d'emprunt et de retour des documents. Aussi, les besoins informationnels des utilisateurs seront mieux cernés grâce à la fonctionnalité de la DSI. Le SIGB retournera, automatiquement et selon les profils respectifs des utilisateurs, les ressources documentaires répondant à leurs attentes. Du point de vue de l'utilisateur, l'exploitation du SIGB s'entend en termes d'utilisation du catalogue d'accès public (OPAC), l'interface publique du système. Elle est aussi associée à la connexion à ce système pour auto-gérer les prêts et s'informer sur les nouvelles acquisitions de la bibliothèque, en fonction des besoins informationnels personnels (i.e. diffusion sélective de l'information). Les SIGB sont, finalement, perçus comme des médiateurs techniques entre les ressources documentaires et les usagers des bibliothèques. Grâce aux processus bibliothéconomiques qu'ils exécutent, ils améliorent la qualité du repérage de ces ressources, accompagnent les usagers dans leurs recherches d'informations et par conséquent, soutiennent la démocratisation du savoir.

La vision détaillée plus haut correspond, d'un point de vue de l'utilisateur, à l'approche traditionnelle selon laquelle un SIGB (et plus précisément le module du catalogage et son interface publique) est un simple système qui médiatise les processus de la recherche documentaire, et ce, dans un objectif de satisfaire les besoins informationnels des usagers des bibliothèques. Néanmoins, il n'en demeure pas moins que, forts des mutations technologiques actuelles, les SIGB ont subi des changements qui ont marqué un nouveau tournant dans la conception bibliothéconomique de l'utilisation de ces dispositifs. Une conception nouvelle s'impose : il s'agit de celle des catalogues 2.0, lesquels sont plus tournés vers les usagers, et basés sur les postulats du web sémantique. Les catalogues 2.0 laissent une grande place à la participation des usagers à l'alimentation des notices bibliographiques, que ce soit par les tags (étiquetage), les mots-clés (indexation), la classification documentaire (analyse documentaire), ou encore des annotations (commentaires, suggestions de

correction des données bibliographiques figurant sur la notice, etc.). Grosso modo, l'intervention du grand public est la bienvenue, grâce à cette nouvelle génération des catalogues. Autrefois passifs, les usagers deviennent désormais des acteurs actifs qui interviennent dans les opérations du traitement et d'analyse des ressources documentaires, des tâches qui sont habituellement assurées par les bibliothécaires. Cette approche de participation fait en sorte que les ressources documentaires détenues par la bibliothèque sont plus visibles, puisqu'elle aide à élaborer les systèmes de recommandation bibliothéconomiques. Ceux-ci sont basés sur des algorithmes qui permettent de suggérer à l'utilisateur, les ressources qui pourraient potentiellement l'intéresser, sur la base des sélections qu'il fait.

Forts de leur importance, les SIGB devraient jouir de la même visibilité que tout autre système d'information organisationnel. Néanmoins, leur utilisation est plus aisée chez les spécialistes du domaine, soit les bibliothécaires, les documentalistes, voire même les archivistes. Ces professionnels de l'information possèdent –la plupart d'entre eux– des compétences informatiques et informationnelles favorisant une utilisation appropriée des systèmes de gestion documentaire. Cette utilisation leur permet d'exploiter, rationnellement et au moment opportun, les différents modules offerts par le SIGB. Néanmoins, il n'en irait pas de même pour les utilisateurs non-spécialistes. L'exploitation d'un tel système est certes conditionnée par un ensemble de perceptions individuelles principalement liées à l'utilité du système et à sa qualité ergonomique. Ainsi, une perception négative à l'égard du système entraîne une résistance à son utilisation. Le SIGB mis en place aura ainsi un faible taux de succès, et l'organisation envisagera une perte importante en termes de temps et de ressources investis. Afin de pallier ces risques, il est crucial d'étudier les différentes dimensions de la médiation documentaire, notamment dans sa perspective technologique. C'est ainsi que nous tâcherons d'expliquer, dans la section subséquente, comment les individus interagissent avec les technologies en général, et avec les SIGB en particulier. Il s'agit plus précisément de qualifier l'aspect sociotechnique des SIGB et de décrire ladite interaction sous trois facettes, soit : l'acceptabilité, l'acceptation et l'appropriation.

Les SIGB : des dispositifs technologiques de nature sociotechnique

D'un point de vue de l'utilisateur, l'exploitation des SIGB s'inscrit dans la lignée de pensée visant à caractériser l'interaction homme-technologie et les enjeux humains (affectifs et cognitifs) qui en découlent. Les technologies possèdent des fonctions

qui soutiennent les tâches des individus dans la mesure où ceux-ci savent comment les mettre à profit. Les catalogues 2.0 sont perçus comme des infrastructures sociotechniques : la dimension technique réside dans les processus bibliothéconomiques exécutés (i.e. catalogage, recherche d'information, etc.), tandis que la dimension sociale s'incarne à travers le caractère collaboratif des usagers et leur implication dans les activités telles que l'annotation et l'étiquetage des ressources documentaires. Cela constitue en soi une opportunité pour l'utilisateur afin de mettre en valeur ses compétences techniques et cognitives à l'égard de l'utilisation de telles interfaces publiques.

Néanmoins, nombreux sont les enjeux informationnels qui découlent de l'utilisation des SIGB et des dispositifs technologiques en général. Les plus importants parmi ceux-ci sont souvent liés à la médiation sociotechnique³. Les usages faits des technologies à l'ère du numérique sont marqués par l'instabilité et la fragilité⁴ : une technologie est différemment appréhendée à deux moments différents, dans des contextes et par des individus divers. Cette instabilité affecte ainsi le processus de la recherche d'information, ainsi que toutes les dimensions affectives et cognitives qui y sont associées pour chaque utilisateur. Nous désirons cependant nous pencher plus particulièrement à la relation homme-technologie, notamment en termes d'acceptabilité, d'acceptation et d'appropriation. Nous estimons que ces trois notions sont centrales, dans la mesure où elles orchestrent l'exploitation des SIGB dans un contexte caractérisé par l'abondance des ressources numériques.

Les SIGB et les utilisateurs : entre acceptabilité, acceptation et appropriation

Partenaires de la vie humaine quotidienne, les technologies sont exploitées à des fins de socialisation, ou encore d'amélioration de la productivité individuelle et collective. Leur intégration de plus en plus accrue en milieu organisationnel nous amène cependant à questionner leur acceptation par les individus appartenant à ces organisations. Pourquoi une technologie est-elle implantée dans une organisation ? C'est certes pour soutenir les processus d'affaires de celle-ci. Or, pour ce faire, cette technologie devrait être effectivement utilisée par les employés concernés. Cette utilisation n'est pas forcément la même pour ces individus : chacun possède ses propres perceptions à l'égard de cette technologie, et ce, en fonction du contexte de travail ainsi que d'un bon nombre d'attributs psychologiques et cognitifs. Pourquoi donc une technologie est-elle utilisée chez un groupe d'employés plus que chez d'autres ? Par quoi justifie-t-on la diversité des usages faits d'une même technologie ? Telles sont des questions ayant

fait l'objet des recherches en sciences humaines et sociales, notamment en psychologie cognitive, en ergonomie et en sociologie. Il s'agit également des questionnements ayant suscité l'intérêt d'un ensemble de chercheurs et praticiens en sciences de l'information : les systèmes de gestion documentaire, qu'ils soient utilisés en contexte bibliothéconomique ou archivistique, sont différemment utilisés par les acteurs d'une organisation. Les usages qui en sont faits varient également en fonction des contextes de travail et d'un ensemble de dimensions psychiques individuelles (acceptation totale, acceptation partielle ou résistance). Ces considérations nous semblent pertinentes afin de bâtir une grille d'analyse pour l'étude de notre sujet de recherche. D'une manière générale, l'utilisation d'une technologie requiert un ensemble de dimensions technico-cognitives dont l'utilisateur doit avoir la jouissance afin de mieux s'approprier la technologie⁵. Une telle utilisation se décline en trois facettes : l'acceptabilité, l'acceptation et l'appropriation.

Suggérée par les chercheurs en psychologie cognitive et en ergonomie notamment, l'acceptabilité du système se définit, selon Nielsen (1994), par deux attributs : l'utilisabilité et l'utilité. Si le premier attribut renvoie à l'ergonomie du système, c'est-à-dire l'aisance de son utilisation, le deuxième désigne l'apport de ce système à la réalisation d'un ensemble de tâches dans un contexte donné⁶. Pour qu'un système soit utilisable, comme le suggère Perriault (2008), il importe que les exigences relatives à son exploitation effective s'alignent avec les compétences informationnelles de l'utilisateur. Concrètement, celui-ci doit posséder les habiletés techniques lui permettant d'exploiter aisément l'OPAC, de naviguer d'un module à un autre, d'assimiler les différentes fonctionnalités offertes par le catalogue, de lancer des commandes, etc. Les compétences d'ordre cognitif, nous semble-t-il, réfèrent à la capacité de l'utilisateur à construire des requêtes simples et complexes, à utiliser le langage d'interrogation approprié, à explorer les différentes facettes de filtration des résultats de la recherche, etc. Elles permettent de trier les résultats de la recherche en fonction d'un ensemble de critères reflétant les besoins informationnels à combler. L'utilité, quant à elle, se concrétise à travers l'apport actuel et potentiel de l'OPAC à l'utilisateur. Comme il est question d'une perception nettement subjective, puisque ce critère dépend en grande partie du contexte de l'utilisation, l'utilité pour un utilisateur qui exploite l'OPAC à des fins ludiques ne serait peut-être pas la même que pour un autre qui explore le catalogue dans le cadre d'une recherche académique.

L'acceptation est le fruit de la médiation sociotechnique entre le système et l'utilisateur. C'est le résultat de l'interaction entre les perceptions technico-cognitives

des usagers et les caractéristiques techniques et fonctionnelles du dispositif technologique. Une acceptation de l'OPAC implique que celui-ci s'aligne techniquement et fonctionnellement avec les capacités cognitives et informationnelles de l'utilisateur et qu'il répond à ses besoins. L'acceptation est l'acte d'accomplir les tâches prévues par le concepteur du système. En tant qu'acteurs intelligents qui structurent les technologies et les exploitent en fonction des intérêts personnels, les usagers s'approprient les systèmes technologiques mis à leur disposition.

Enfin, l'appropriation est l'acte par lequel l'utilisateur devient un acteur actif qui développe ses usages en fonction de ses intérêts⁷. Elle varie selon le contexte et la nature des objectifs à atteindre à travers cette utilisation. Elle dépasse les buts initialement assignés à la technologie pour couvrir un large éventail d'objectifs que l'utilisateur définit pour lui-même. Par exemple, un système d'information pourrait avoir plusieurs usages : il peut s'agir d'une simple saisie des données se rapportant à une activité nouvellement produite, comme il peut être question de la consultation d'une information utile pour la conduite d'une activité organisationnelle donnée.

Comment pourrait-on prédire le comportement d'un utilisateur à l'égard des SIGB ? Dans la littérature en sciences de l'information et de communication, les recherches sur l'utilisabilité des SIGB sont peu nombreuses. Un rapide survol des écrits scientifiques a permis de mettre le doigt sur la recherche réalisée par Papy et Leblond (2007) sur les usages du système Catalog dans les bibliothèques universitaires françaises. Cette recherche était conduite dans une optique de valoriser les rôles des bibliothécaires dans l'amélioration de la visibilité des collections documentaires de ces bibliothèques et la promotion de la recherche universitaire en sciences humaines et sociales. Si cette étude a été réalisée en tenant compte du contexte organisationnel français, aucune recherche n'a abordé, jusqu'à présent, l'utilisation des SIGB dans les organisations marocaines. C'est dans cette perspective que nous allons suggérer un modèle des facteurs individuels et techniques qui influent sur l'acceptation de ces systèmes, compte tenu de la réalité organisationnelle marocaine en la matière. Une telle conceptualisation sera basée sur le modèle de l'acceptation des technologies (TAM : technology acceptance model), suggéré par Davis en 1989. Le choix de ce modèle est justifié par le fait qu'il met en relation les trois variables mentionnées plus haut, soit l'acceptabilité, l'acceptation et l'appropriation. Nous nous servirons ainsi de ce modèle et des études l'ayant vérifié empiriquement dans différents contextes afin d'enrichir notre cadre opératoire. L'application de ce modèle au contexte de notre étude se fera en tenant compte des spécificités

du champ bibliothéconomique dans lequel notre recherche s'inscrit. **Fin de la première partie**

Siham Alaoui

Institut supérieur de traduction
Avenue Allal Ben Abdellah, 106
10000 Rabat, Maroc
Siham.alaoui.1@ulaval.ca
juillet 2018

Bibliographie

- Appel, Violaine, Boulanger, Hélène et Massou Luc. *Dispositifs d'information et de communication : concept, usages et objets*, Bruxelles : Groupe De Boeck, 2010.
- Attalah, Paul. *Théories de la communication : sens, sujets, savoirs*, Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec, 1991.
- Caune, Jean. *Culture et communication : convergences théoriques et lieux de médiation*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1995.
- Bernardet, V. et Souillard, S. Les bibliothèques d'archives. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 4, p. 22-25. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0022-004>>.
- Berthier, S. *Le SIGB : pilier ou élément désormais mineur de l'informatique documentaire ? Mémoire d'étude*, Université de Lyon, 2012. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60267-le-sigb-pilier-ou-element-desormais-mineur-de-l-informatique-documentaire.pdf>>
- Brangier, E., Dufresne, A. & Hammes-Adele, S. Approche symbiotique de la relation humain-technologie : perspectives pour l'ergonomie informatique. *Le travail humain*, 2009, vol. 72, n° 4, p. 333-353. <<https://www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2009-4-page-333.htm>>
- Chaumon, M.B. et Dubois, M. L'adoption des technologies en situation professionnelle : quelles articulations possibles entre acceptabilité et acceptation ? *Le travail humain*, 2009., vol. 72, n° 4, p. 355-382. <<https://www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2009-4-page-355.htm>>
- Chougnat, P. *Histoire des collections, mémoire des institutions : un état des lieux dans les bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales. Mémoire d'étude*, Université de Lyon, 2012. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56677-histoire-des-collections-memoire-des-institutions-un-etat-des-lieux-dans-les-bibliotheques-de-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales.pdf>>
- Davis, F. Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology. *MIS Quarterly*, 1989, vol. 13, n° 3, p. 319-340. <https://www.jstor.org/stable/249008?seq=1#page_scan_tab_contents>
- Debbabi, K. *Les déterminants cognitifs et affectifs de l'acceptabilité des nouvelles technologies de l'information et de la communication : le cas des Progiciels de Gestion Intégrée. Thèse de doctorat*, Université de Grenoble Alpes, 2014. <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01247267/document>>
- Desanctis, G. et Poole, S. Capturing the complexity in advanced technology use: adaptative structuration theory. *Organization science*, 1994, vol. 5, n° 2, p. 121-146.
- Domenget, J. La fragilité des usages numériques: Une approche temporaliste de la formation des usages. *Les Cahiers du numérique*, 2013, vol. 9, n° 2, p.47-75. <<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2013-2-page-47.htm>>
- Février, F. *Vers un modèle intégrateur "expérience-acceptation" : rôle des affects et des caractéristiques personnelles et contextuelles dans la détermination des intentions d'usage d'un environnement numérique du travail. Thèse de doctorat*, Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne, 2011. <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00608335/document>>
- Galaup, X. *L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires. Mémoire d'étude*, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2007. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1040-l-usager-co-createur-des-services-en-bibliotheque-publique.pdf>>
- Hedstrom, M. et King, L. *On the LAM: Library, Archive, and Museum Collections in the Creation and Maintenance of Knowledge Communities*, 2006. <<http://www.oecd.org/edu/innovation-education/32126054.pdf>>
- Ibanescu, G. *Facteurs d'acceptation et d'utilisation des technologies de l'information : une étude empirique de l'usage du logiciel "Rational Suite" par les employés d'une grande compagnie de services informatiques. Mémoire de maîtrise*, Université du Québec à Montréal, 2011. <<http://www.archipel.uqam.ca/3960/1/M11905.pdf>>
- Jaureguiberry, F. et Proulx, S. *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse : Erès, 2011.

Jouet, J. Retour critique sur la sociologie des usages, *Réseaux*, 2000, vol. 18, n° 100, p. 488-518. <http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2235>

Khalif, L. *Facteurs d'utilisation et d'adoption des systèmes électroniques de prise de rendez-vous dans l'industrie des services*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois Rivières, 2014. <<http://depot-e.uqtr.ca/7426/1/030791350.pdf>>

Leon-Ayala, S. *Les personnes âgées face au défi d'utilisation des nouvelles technologies: Étude de l'utilisabilité des interfaces de téléphones portables*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2010. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/4736/Leon-Ayala_Sandra_C_2010_memoire.pdf?sequence=2>

Morgan, G. *Images de l'organisation*, Québec : Presses de l'université Laval, Éditions Eska, 1989.

Muller, T. *Choisir un SIGB libre*, Montréal, Éditions ASTED, 2012.

Nielsen, J. *Usability Engineering*, San Diego : Academic Press, 1994.

Nkunzimana, G. *Interactions humain-machine et différences culturelles : l'utilisabilité Bantu comparée*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2005. <<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/6611>>

OUADAH, J. *La mobilisation des employés lors de l'implantation d'un système d'information Études de cas dans le secteur public québécois*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2005. <<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/1540/a1.6g31.pdf?sequence=1>>

Ouadahi, J. et Guérin, G. Pratiques de gestion mobilisatrices et implantation d'un système d'information : une évaluation qualitative, *Relations industrielles / Industrial Relations*, 2007, vol. 62, n° 3, p. 540-564. <<https://www.erudit.org/fr/revues/ri/2007-v62-n3-ri1863/016492ar/>>

Papy, F. et Leblond, C. L'interface de recherche d'information du Visual...Catalog : un outil innovant à "double détente". *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2007, vol. 44, n° 4, p. 288-298. <<https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2007-4-p-288.htm>>

Perriault, J. *La logique de l'usage*, Paris : l'Harmattan, 2008.

Pickard, A. J. *Research methods in information*. (2ème éd.), Chicago, Neal-Schuman, 2013.

Reerink-Boulangier, J. *Services technologiques intégrés dans l'habitat des personnes âgées : Examen des déterminants individuels, sociaux et organisationnels de leur acceptabilité*. Thèse de doctorat de l'Université Rennes 2, Centre de Recherche en Psychologie Cognition et Communication - Laboratoire Armoricaire Universitaire de Recherche en Psychologie Sociale, 2012.

Terrade, F., Pasquier, H., Reerink-Boulangier, J., Guingoin, G., & Somat, A. L'acceptabilité sociale: la prise en compte des déterminants sociaux dans l'analyse de l'acceptabilité des systèmes technologiques, *Le travail humain*, 2009, vol. 72, n° 4, p. 383-395.

Venkatesh, V. et Davis, F. A Theoretical Extension of the Technology Acceptance Model: Four Longitudinal Field Studies. *Management Science*, 2000, vol. 46, n° 2, p. 86-204. <http://www.jstor.org/stable/2634758?seq=1#page_scan_tab_contents>

Notes

1. Bernardet et Souillard, 2011, op. cit. ; Chougnet, 2011, op. cit. ; Hedstrom et King, 2006, op. cit.
2. Galaup, 2007, op. cit.; Muller, 2012, op. cit.
3. Desanctis et Poole, 1994, op. cit.; Jauréguiberry et Proulx, 2011, op. cit.; Perriault, 2008, op. cit.
4. Domenget, 2013, op. cit.
5. Perriault, 2008, op. cit.
6. Nielsen, 1994, op. cit. ; Nkunzimana, 2005, op. cit.
7. Jouet, 2000, op. cit.

CHANGEZ TOUT !

Offrez-vous la puissance de la suite **JLB-NET**
pour le prix des logiciels libres !

Choisissez **l'illimité** ...

Hot-line : **NO LIMIT !**

Nombre d'applications : **NO LIMIT !**

Nombre d'utilisateurs : **NO LIMIT !**

Nombre de références : **NO LIMIT !**

Choisissez **la complémentarité** ...

Centralisation des connaissances

Automatisation des veilles

Gestion des ouvrages, périodiques,
archives, photos

Publications et contributions
sur Intranet / Extranet / Internet

Choisissez **la sérénité** ...

Installation : **immédiate**

Prise en main : **immédiate**

Choisissez **la pérennité** ...

JLB INFORMATIQUE :

35 ans à votre service

Version 8 : NO LIMIT !

(Pas de coûts cachés)

Centres Info/Doc, Bibliothèques, Archives, Photothèques



www.jlbinfo.com
info@jlbinfo.com
01 41 34 04 10

LE PROJET DE MIGRATION DES BASES DE DONNÉES ET CATALOGUES DES PARTENAIRES WEBDOCTES

Philippe VANSTIPPEN

Consultant en gestion documentaire, anciennement attaché au RESOdoc

- Cet article décrit le processus de migration des différentes bases de données et catalogues des coopérateurs du réseau WEBDOCTES, une association de plusieurs bibliothèques et centres de documentation actifs dans le secteur de la promotion de la santé à Bruxelles et en Wallonie.
- Dit artikel beschrijft het migratieproces van verschillende gegevensbanken en catalogi van medewerkers van het netwerk WEBDOCTES, een associatie van verschillende bibliotheken en documentatiecentra die actief zijn op het vlak van gezondheidsbevordering in Brussel en Wallonië.

Commençons par une évidence : dans le secteur associatif, il est naturel de s'associer. Pour les acteurs de ce secteur, dont l'ancrage est fréquemment hyperlocal et la présence sur le "terrain" essentielle, s'associer permet d'élargir la portée et l'efficacité de certaines de leurs actions et projets. Coopérer avec d'autres acteurs permet également de profiter d'"économies d'échelle", compensant ainsi la modicité des budgets et les éventuelles incertitudes autour des subventionnements. En outre, l'expérience des uns profite aux autres : partager ses connaissances et ses pratiques permet de ne pas s'aventurer dans l'inconnu lors du lancement de nouveaux projets. Tous ces partenariats entre acteurs du secteur associatif peuvent prendre des formes variées : création d'outils, diffusion de documents, organisation d'événements, campagnes de communication, rédaction de plaidoyers, etc.

En Wallonie et à Bruxelles, le secteur de la promotion de la santé¹ est composé d'une constellation d'organisations et d'institutions, dont de nombreuses possèdent leur bibliothèque ou centre de documentation. Entre ceux-ci des coopérations ponctuelles ou structurelles existent. Parmi celles-ci, la coopération WEBDOCTES n'est pas des moindres. Depuis plus de 20 ans, elle réunit des centres de documentation en Belgique francophone (et par le passé, du nord de la France) dont l'activité concerne, à titre principal ou non, la promotion de la santé.

L'objectif principal de la coopération WEBDOCTES est de mutualiser le travail documentaire et ce principalement par le partage de notices bibliographiques et la création d'outils documentaires. Par cette mutualisation sont visés l'amélioration de la visibilité et de la portée des ressources documentaires, l'allègement de la charge de travail et la réduction des dépenses des coopérateurs.

Actuellement, les bibliothèques et centres de documentation actifs dans la coopération WEBDOCTES sont :

- Le centre de documentation du Centre d'Études et de Documentation Sociales (CEDS), situé à Liège, dont les collections couvrent le secteur des sciences sociales et s'adressent aux professionnels du travail social ;
- Le RESOdoc, centre de documentation du RESO, service de promotion de la santé de l'Université catholique de Louvain (UCL), dont l'expertise est la recherche et le transfert de connaissance en promotion de la santé ;
- Le centre de documentation de Nadja à Liège, spécialisé en dépendances ;
- Le centre de documentation d'Infor-drogues à Bruxelles, également spécialisé en dépendances ;
- Le centre de documentation de Cultures&Santé à Bruxelles, qui se concentre sur le lien entre la (promotion de la) santé, la précarité et l'altérité ;
- Euridis, le centre de documentation de Parthages à Bruxelles, qui traite de la thématique du handicap et de la participation de la personne handicapée à la société.

A ce jour, les deux principales réalisations de la coopération WEBDOCTES sont, premièrement, le thésaurus Promosanthes, un vocabulaire contrôlé relatif à la promotion de la santé en Belgique et, secondement, la base de données et le catalogue commun DOCTES. Ce dernier a pour ambition de faciliter la recherche documentaire et l'accès à la documentation en promotion de la santé pour les intervenants, les étudiants et les chercheurs du secteur et d'ailleurs. Il compte, au moment d'écrire ses lignes, 67846 notices.

Le constat

Le projet de migration des bases de données et catalogues des coopérateurs partait d'un constat clair et simple : la charpente informatique et technique

des bases de données et catalogues était datée. Les logiciels utilisés, Superdoc d'Aidel et Filemaker d'Apple, ne correspondaient plus aux exigences des coopérateurs. Ils n'offraient qu'une expérience pauvre aux utilisateurs, manquant d'intuitivité et d'adaptabilité. Les documentalistes peinaient aussi au point de vue de l'administration et de la maintenance de leurs bases et catalogues : l'implémentation de fonctions essentielles telles que la gestion du prêt, la gestion électronique des documents ou le suivi des abonnements était fort complexe et les résultats peu performants.

De plus, le fonctionnement de la coopération était trop centralisé : l'UCL, via le RESOdoc, hébergeait sur ses serveurs cinq des six bases de données et catalogues. Ceci créait une dépendance envers le RESOdoc et un déséquilibre entre les coopérateurs et constituait une source d'éventuels tensions et conflits. En 2014, par exemple, à la suite de problèmes de subventionnement, le RESOdoc ne put assurer la maintenance et l'approvisionnement des bases de données durant un quadrimestre. Ceci engendra une crise de confiance et fragilisa la coopération. De façon quelque peu contradictoire, cette période de doute impulsa une réflexion plus poussée et volontaire sur l'avenir de la coopération.

Il était donc nécessaire, premièrement, de migrer les bases de données et catalogues vers un autre logiciel et secondement, de restructurer l'interaction entre les bases de données et catalogues ainsi que de re-dynamiser et redéfinir la collaboration des coopérateurs.

Les objectifs

Partant de ces constats, cinq objectifs furent formulés :

- La facilitation de la recherche et de l'accès documentaire reste centrale à la coopération.
- L'expérience utilisateur doit être améliorée : clarté et intuitivité en sont les maîtres-mots.
- La communication et la présence en ligne doit être accrue et optimisée, et ce de façon réfléchie et concertée. Celle-ci peut prendre des formes diverses : diffusion d'une newsletter, présence sur les réseaux sociaux, amélioration de l'indexation par les moteurs de recherche, etc.
- Au niveau institutionnel, il est essentiel que chaque coopérateur maintienne son autonomie : la possibilité pour de nouveaux partenaires de rejoindre la coopération et pour d'anciens de la quitter doit être prévue.
- Une contrainte de taille pesa dès le départ sur le projet : aucun budget ne put lui être alloué. Cela réduisit non seulement drastiquement les possibilités au niveau du choix du logiciel, mais fit peser l'importante charge de travail que

représente une migration sur les épaules des bibliothécaires et documentalistes en présence. Ceux-ci devaient, et doivent encore, combiner travail quotidien et travail de fond.

Le logiciel PMB

Le choix du logiciel s'est rapidement et logiquement imposé. Les coopérateurs optèrent pour PMB, désormais quasi incontournable dans le secteur associatif en France et Belgique. De nombreux facteurs jouaient en faveur de ce choix.

Le premier était le prix : la gratuité du logiciel répondait à la contrainte principale du projet, citée plus haut.

Deuxièmement, la familiarité de certains coopérateurs avec le programme et sa popularité auprès d'autres acteurs du secteur de la promotion de la santé était un atout important. En effet, quand on est "bloqué" dans l'implémentation d'une fonctionnalité ou la correction d'une erreur, il est utile de pouvoir se reposer sur l'expérience d'une ou de plusieurs personnes "clés" pour "déverrouiller" ces situations.

Ensuite, l'installation est simple et rapide. Le logiciel est une application web se composant d'une série de scripts PHP et de tables de bases de données en MySQL. Il nécessite uniquement un serveur dédié web et un serveur de bases de données : la plupart des serveurs personnels et des hébergements en ligne permettent de l'installer aisément.

Finalement, dernier point positif : PMB est conforme aux normes internationales de catalogage, de l'UNIMARC au FRBR, et assure dès lors l'interopérabilité et la pérennité des bases de données. L'échange de notices et la mise en commun des catalogues en sont grandement simplifiés.

Evidemment, tout n'est pas parfait et il faut composer avec certains inconvénients de l'application. Tout d'abord, la simplicité à l'installation est contrebalancée par une complexité au paramétrage. Là où le logiciel est gratuit, les services y afférent ne le sont pas. Devant la pléthore de possibilités que le logiciel offre et l'enchevêtrement des fichiers qui le composent, il n'est pas surprenant d'être quelquefois dérouter voire perdu. Même si la "communauté" des utilisateurs de PMB est vaste et active, notamment via un forum officiel et des tutoriels officiels, certaines informations concernant le fonctionnement de PMB sont dures à obtenir. Quand il n'y a pas de "vente" à proprement dire, il ne faut évidemment pas s'étonner du "service après-vente" restreint et intermittent offert par PMB.

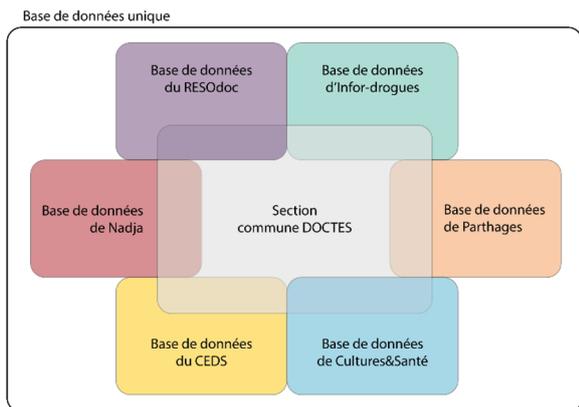


Fig. 1 : Schéma de la base de données unique (solution non retenue)

La structure

Au niveau de la (re)structuration de l'interaction entre les coopérateurs, plusieurs options étaient ouvertes. Il était d'abord possible de proposer une base de données et un catalogue unique avec un sectionnement interne en plusieurs "localisations". Chaque centre de documentation posséderait éventuellement sa version de l'OPAC avec logo et couleurs correspondantes. Bien que ne nécessitant qu'une seule installation et qu'un seul paramétrage (et permettant, dès lors, un gain de temps important) et étant, d'un point de vue de l'écologie de l'information, l'option la plus raisonnable, elle n'a pas été retenue. En effet, elle ne satisfait pas à l'objectif de flexibilité de la coopération : suivant ce scénario, la base de données doit être hébergée soit par un des coopérateurs, ceci créant une dépendance envers ce dernier, soit par un tiers, ce qui engendre des coûts impossibles à couvrir dans ce projet.

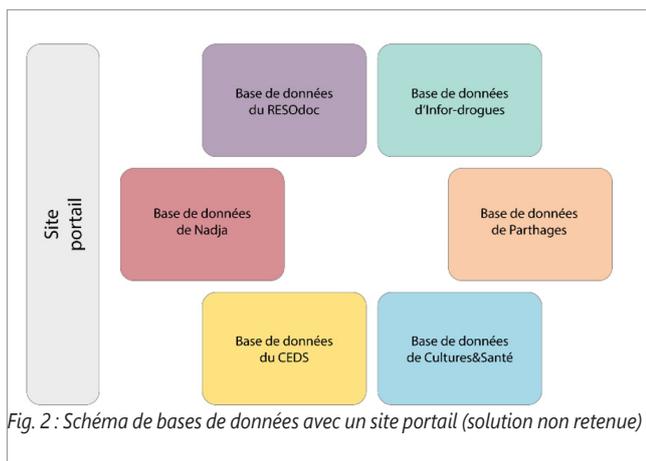


Fig. 2 : Schéma de bases de données avec un site portail (solution non retenue)

Deuxième option est la mise en place de plusieurs bases de données et catalogues indépendants et d'un site internet "portail". Le site renverrait simplement via lien hypertexte vers les catalogues indépendants et n'offrirait pas de fonctionnalités de recherche unifiée. Ce scénario peu ambitieux est en contradiction avec l'objectif principal de la coopération, la facilitation

de la recherche et de l'accès à la documentation, et n'a, dès lors, pas été retenu.

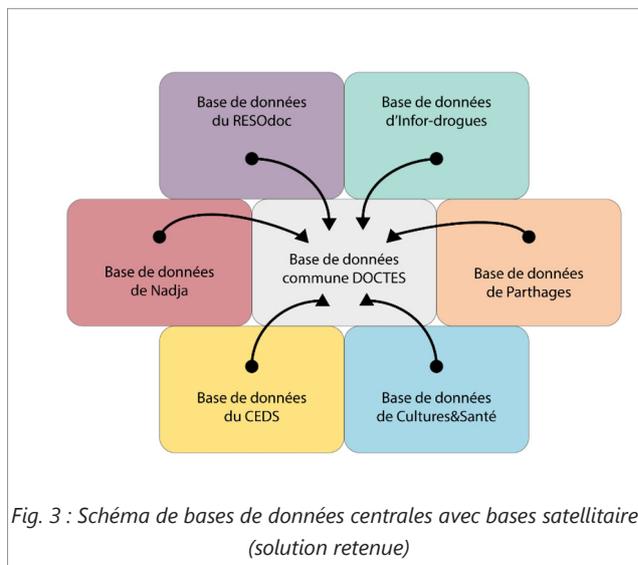


Fig. 3 : Schéma de bases de données centrales avec bases satellitaires (solution retenue)

Le choix s'est porté sur la création d'une base de données centrale et de bases de données satellitaires. Les notices des catalogues satellitaires pouvaient être reprises dans le catalogue commun de deux façons : soit, lors d'une recherche, par des "connecteurs", liant les moteurs de recherche des différents catalogues (à la manière des "méta-moteurs"), soit par un import des notices régulier et structuré (et, donc, par un double catalogage) dans la base de données commune. Pour mettre pleinement à profit le thésaurus Promosanthes et pour des raisons de simplicité d'implémentation, il a été décidé de procéder par imports réguliers des notices dans la base de données commune.

Les difficultés rencontrées

Il est apparu dès les premières étapes que le projet rencontrerait de nombreux obstacles. Le premier d'entre eux est la difficulté, déjà citée plus haut, résultant de la combinaison du travail quotidien et du travail de fond. Garantir l'ouverture de la bibliothèque ou du centre de documentation, accueillir les visiteurs, répondre à leurs demandes et assurer l'approvisionnement de sa base de données tout en menant des projets longs et intensifs tels qu'une migration est loin d'être facile. Une répartition réfléchie et disciplinée du personnel et de leurs temps de travail est nécessaire.

Comme dans tout projet en partenariat, une part importante du travail est consacrée à l'organisation de la concertation entre partenaires : de nombreuses réunions de travail, discussions téléphoniques et échanges de mails sont nécessaires pour aboutir à des consensus et des décisions. Cette "gestion de

projet" est extrêmement chronophage et le planning prévisionnel du projet doit être adapté en conséquence.

L'installation d'un logiciel de gestion documentaire et la migration d'une base de données nécessitent des compétences d'informaticien ou de développeur, tel que la capacité à administrer des bases de données ou les compétences graphiques permettant de paramétrer un OPAC. Malgré l'adaptabilité et la polyvalence de beaucoup de bibliothécaires-documentalistes, tous ne sont pas nécessairement pourvus de ses compétences. Dès lors, et même si une réelle volonté d'être transversal et d'éviter la hiérarchisation entre coopérateurs demeure, l'expérience de certains dans la migration de bases de données et dans l'utilisation de PMB crée inévitablement des inégalités. Il incombe à ces personnes mieux formées ou plus expérimentées de transférer les connaissances pour rendre chaque coopérateur autonome avec sa base de données et son catalogue. Une réelle réflexion doit être menée à ce sujet et incluse dans le planning du projet. Là aussi, un temps de travail conséquent doit être consacré à ces tâches.

En outre, les infrastructures et configurations informatiques et techniques des coopérateurs sont différentes : certains possèdent leurs propres serveurs, d'autres utilisent des services d'hébergement en ligne, certains ont des informaticiens au sein de leur équipe, d'autres soustraient les tâches informatiques à des tiers, ... Aucune solution "passe-partout" ou "clé sur porte" n'existe et il faut s'adapter et s'approprier la logique de chaque coopérateur.

Les défis futurs

Après plus de 2 ans de travail, le projet entre dans une nouvelle phase. Les bases de données et catalogues de tous les coopérateurs ont migré vers le logiciel PMB et des versions, qu'elles soient encore "beta" ou déjà "finale", sont accessibles en ligne². Toutefois, de nombreux défis restent à relever ; nous en citerons deux ici en conclusion.

D'une part, un travail de recherche et de création graphique doit être mené pour rendre les catalogues plus conviviaux et instinctifs. Bien que le canevas

ou "template" utilisé actuellement pour ceux-ci soit simple, commode et fonctionnel, des améliorations au niveau de l'esthétique et de l'expérience utilisateur des catalogues sont souhaitées. Comme dit plus haut, un tel travail outrepassé les compétences de la plupart des bibliothécaires-documentalistes : des fournisseurs de services externes devront être impliqués. Ceci engendrera inévitablement des frais : libérer des budgets ou obtenir des subventions devient dès lors indispensable. Une réflexion sur le sujet a été amorcée.

D'autre part, afin de promouvoir les collections et catalogues des coopérateurs, une campagne de communication devrait être lancée. Celle-ci peut être composée de plusieurs actions : un relai auprès des acteurs du secteur, une présence lors d'événements, la diffusion de prospectus, la rédaction d'articles dans des revues spécialisés, etc. Sur ce sujet, tout reste à faire.

La migration d'un fonds documentaire vers un nouveau logiciel est toujours une opération longue et fastidieuse. Quand, comme c'est le cas pour la coopération WEBDOCTES, une migration concerne six fonds documentaires, les difficultés et défis n'en sont que d'autant plus grands. La ligne droite et directe imaginée au départ d'un tel projet s'avère toujours plus sinueuse et discontinue en rétrospective. Quand on s'enlise sur le chemin choisi ou que l'on fait face à une impasse, il ne faut en aucun cas hésiter à revenir sur ses pas, à réévaluer sa direction, voire même à redessiner la carte. Pour les coopérateurs WEBDOCTES, l'écriture de cet article est partie intégrale de ce processus d'évaluation et d'interrogation. Nous espérons que la lecture de cet article offre à d'autres centres de documentation et bibliothèques quelques repères et pistes pour leurs actuels ou futurs projets de migration.

Philippe Vanstippen

Consultant en gestion documentaire,
anciennement attaché au RESOdoc
Grande Rue au Bois 20, 1030 Schaerbeek
philippe.vanstippen@gmail.com
Septembre 2018

Bibliographie

Wolbeek, Stéphanie. Promotion de la santé et documentation. *Cahiers de la documentation = Bladen voor documentatie* [en ligne], décembre 2015 (consulté le 3 septembre 2018), vol. 68, n° 4, p. 28-30. <https://www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/2014-4_Wolbeek.pdf>.

Notes

1. Pour une courte introduction à la promotion de la santé, nous renvoyons vers l'article de Stéphanie WOLBEEK, publié en ces pages en décembre 2015.
2. Citons ici le catalogue commun DOCTES < www.uclouvain.be/doctes>, le catalogue du centre de documentation de NADJA <http://nadj-asbl.be/PMB/opac_css/> ou le catalogue de Cultures&Santé <<http://www.cdoc-cultures-sante.be/>>

EXPERT INTERNET SEARCHING

▪ Phil BRADLEY - 5th Edition - Facet Publishing, 2017 - ISBN 9781783302475 - 248 pages.

Il faut se faire une raison : tout ouvrage consacré à Internet sera fort probablement déjà dépassé au moment de sa parution, à plus forte raison lorsqu'on y parle de recherche d'information. Dans un secteur aussi volatile que celui des moteurs de recherche, il est bien difficile de se maintenir à jour et de suivre les nouvelles possibilités de recherche : l'auteur de l'ouvrage signalé ne s'en cache pas et en fera son principal avertissement.

Phil Bradley n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'il s'agit ici de la 5ème édition du "Expert Internet Searching" (pour ses trois premières éditions, l'ouvrage était intitulé "Advanced Internet Searcher's Handbook"). La quatrième édition datait déjà de 2013 et pas mal de choses ont entretemps évolué dans le domaine. Une mise à jour s'imposait !

Loin de constituer un simple "Trucs & astuces pour la recherche d'information sur Internet", ce manuel propose un réel tour d'horizon de ce qui se fait, ou ne se fait plus, en matière de moteurs de recherche, qu'il s'agisse de noms de moteurs ou de techniques. Phil Bradley nous ouvre ici quelques voies...

Curieusement, le premier chapitre est une introduction à Internet. A-t-il bien sa place ici ? Oui, car si on considère que l'utilisateur lambda d'Internet n'a qu'une très vague idée de son fonctionnement, il est essentiel d'en revoir les bases, qui justifient en grande partie la manière dont on va pouvoir l'exploiter au travers des moteurs de recherche.

Chaque chapitre étudie de manière approfondie les techniques de recherche spécifiques et les leaders du moment, mais aussi quelques outsiders qui valent la peine d'être approchés.

L'omniprésent Google fait bien entendu l'objet d'un chapitre qui lui est entièrement dévolu. Lorsque l'auteur veille à conseiller toute une série de paramètres utilisables pour affiner nos recherches, il met aussi en évidence la disparition progressive de fonctions bien utiles – car dans le "monde selon Google", il n'y a que très peu de place pour la consultation des utilisateurs/consommateurs.

Avec enthousiasme, Bradley nous entraîne à la découverte d'autres moteurs concurrents (tels que Bing, DuckDuckGo, Yandex...), en y précisant chaque fois les petits éléments à prendre en compte lors de l'exécution de requêtes, et nous invite à les tester afin d'en retirer de substantifs résultats.

Les systèmes de recherche plus spécialisés (multimoteurs et métamoteurs, par exemple) sont également expliqués et détaillés. Les techniques de recherche dans des domaines spécifiques (texte intégral, news, images, personnes, multimedia, médias sociaux...) sont bien entendu abordées, et fort utilement illustrées.

Le chapitre final fournit quelques trucs et astuces pour améliorer les résultats de recherche, et dresse également un paysage assez gris du futur des moteurs de recherche qui, face à la conquête du plus grand marché, verront la disparition progressive de fonctions de recherche au détriment de l'expertise et de la précision. À moins que de nouvelles initiatives ne voient le jour ?

Ouvrage dépassé donc, qui n'en conserve pas moins un réel intérêt et qui mérite sa place dans toute bibliothèque de référence en I&D. Tout spécialiste de l'information y trouvera aussi une excellente matière ou de bonnes idées à diffuser auprès de ses utilisateurs, lors de formations ou de séances de sensibilisation à la recherche sur Internet.

À la clôture de la rédaction de cette recension, nous apprenons que Phil Bradley arrête d'alimenter le blog-compagnon¹ qu'il consacrait au sujet, conseillant nouveautés et apportant mises à jour. Il n'y a donc pas que nos sources qui disparaissent, mais aussi nos éclaireurs...

Christopher Boon

1 Phil Bradley's weblog. Where librarians and the internet meet. [en ligne] <http://philbradley.typepad.com/phil_bradleys_weblog/personal_stuff/> (consulté le 04 septembre 2018)

LIVRE NUMÉRIQUE. ÉTAT DES LIEUX, PERSPECTIVES ET ENJEUX

▪ Sébastien Célimon.- Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2018.- Collection Pratiques Éditoriales.- 128 pages.- ISBN : 978-2-7654-1458-9.

Livre un bon numérique et tu seras beaucoup lu...

Quel est l'état des lieux de l'édition numérique en 2018 ? Les technologies, après vingt ans, sont devenues matures, grâce à la recherche, croisée au retour d'expérience des bonnes pratiques. Des standards de numérisation et des liseuses, aux usages universels, émergent ; à l'édition mixte - papier et numérique - se substituent de plus en plus de pure players numériques. Les éditeurs de livres doivent bien s'accrocher pour garder leur rang dans l'univers conquérant des médias électroniques ! Il leur faut éditer des documents lisibles sur chaque support : un défi.

Certains éditeurs n'ont pas compris les règles et les enjeux de ces nouveaux domaines : ils se contentent, paresseusement, de numériser des livres déjà amortis en format papier, vendus en édition numérique à des prix trop chers, alors qu'ils n'ont pas de stocks à gérer et virtuellement aucun frais de diffusion. Sans oublier que les numérisations ne sont pas toujours de bonne qualité ! Ce faisant, ils se tirent une balle dans le pied, car la concurrence est de plus en plus pointue et les lecteurs de plus en plus avertis... Mais restons sur les aspects positifs de l'édition numérique, dont le marché se stabilise peu à peu.

Ma conviction, c'est que le livre numérique ne tuera pas le livre en format papier ; il amènera de nouveaux lecteurs et une alternative intéressante pour tous. C'est peut-être moins sûr pour les journaux et les magazines, mais il faut faire la part entre les carences des contenus et les changements d'outils, lesquels ne sont pas responsables de tous les maux... Le livre numérique et les technologies proches (impression à la demande, etc.) amènent aussi des changements de paradigmes économiques positifs, un meilleur accès à de la littérature autre que les best-sellers. Si l'application du cadre juridique protège les droits intellectuels et le respect de la vie privée. Voilà quelques enjeux culturels que l'ouvrage de Sébastien Célimon décrit.

État des lieux

La chaîne du livre dispose désormais de statistiques, à peu près fiables, quant à la place

que tient le livre numérique. En France, dans sa synthèse du marché de l'édition 2016-2017, le Syndicat National du Livre (SNE) évalue le chiffre d'affaires "numérique" à 234 millions d'euros ; une croissance annuelle rapide, de 29,7 % ! Il est assez difficile de situer cela dans le chiffre d'affaires global du secteur de l'édition française, disons que cela doit grosso modo se situer, actuellement, entre 10 et 20 %. L'édition française rattrape peu à peu les anglo-saxons, plus avancés sur les ventes du numérique. Cependant, ces chiffres n'englobent pas tous les cas de figure. Les modes de calcul sont contestés par certains spécialistes. Il y a des produits mixtes ; il y a des "numériques" non repris dans les statistiques, comme le livre audio (en progression). Et des ventes en ligne d'éditeurs étrangers, autres conditions et autres taxations...

Lorsque l'état des lieux aborde les différents segments de l'édition, les résultats sont plus contrastés. C'est un marché qui reste émergent, en France, avec une plus grande avancée dans la lecture de nécessité que dans celle de loisirs. Dans la première catégorie, le format électronique représenterait 80 % du chiffre d'affaires de l'édition universitaire et professionnelle, contre... 3 % de l'édition scolaire ! Dans le scolaire, l'arrivée de la génération Z va sans doute bousculer les pratiques. Dans la deuxième catégorie, le numérique représenterait 10 % du chiffre d'affaires de l'édition de littérature, et 7 % de l'édition grand public. Au sein du segment de la littérature, il y a des genres de niche, pour lesquels l'auteur va au-delà des statistiques officieuses et affirme (sans surprise) que les lecteurs de science-fiction ou de fantastique sont bien plus souvent des usagers du livre numérique ! Ces variations se retrouvent dans le segment grand public, dans lequel le livre numérique représenteraient respectivement 41 % et 23 % du chiffre d'affaires dans les genres pratique et jeunesse. L'auteur nous signale aussi que la BD est un gros moteur de l'exportation du livre numérique français. Enfin, il faut signaler deux pratiques, de front : les éditeurs qui vendent directement et les plates-formes de diffuseurs spécialisés en numérique ; l'auteur donne l'exemple du diffuseur e-Dantès

Un cas de figure : les éditions Vidal publient le dictionnaire médical du même nom depuis plus d'un siècle. Lorsqu'il n'y avait que le format papier, seuls les médecins et les pharmaciens l'achetaient, et encore, pas tous les ans. La version numérique est proposée depuis plusieurs années ; plus à jour et moins chère, son usage s'est systématisé, en particulier en milieu hospitalier. Son usage s'est aussi étendu aux professions paramédicales, et

son accès sur des écrans portatifs permet de le consulter sur les différents lieux de travail. Une pratique qui est en phase avec les évolutions dans les milieux scientifiques et techniques, et qui convient à tous !

Rétroviseur

Le regard dans le rétroviseur ne décrit pas une longue route bien tracée, tranquille ! Les mauvais chemins et les obstacles ont parsemé le développement du livre numérique, et seront encore présents ; comme dans toute innovation technique, en fait. Mais les progrès sont spectaculaires !

Un premier obstacle vient des auteurs eux-mêmes, en particulier en littérature : réticents, car souvent, les droits sur les livres numériques sont moins bien payés que pour le format papier. D'où une surabondance de textes libres de droits : souvent, on retrouve des travers similaires à ceux du format papier : résumés et coupures inopportuns, mauvaises traductions... En France, une loi de décembre 2014 a entraîné une mise à jour - adaptée à l'émergence du numérique - du Code de la propriété intellectuelle, qui doit mieux défendre, entre autres, les droits d'auteur. Cela se place dans un vaste mouvement réglementaire, international. Rappelons la décision de la justice européenne sur le prêt en bibliothèque de livres numériques (voir Cahiers de la Documentation, 2016/4). Et aussi les amendes, pour monopoles, de systèmes de navigation.

L'auteur s'intéresse avec raison aux différences de modes de lecture, entre le document papier et les écrans : il faut adapter les textes aux différents écrans, ce qui relève de la sémantique de l'image... Et du texte. Ce qui l'amène bien entendu à s'intéresser à l'évolution des supports électroniques, aux écrans (ordinateurs, tablettes, téléphones, etc.), aux systèmes d'exploitation. Après une période de concurrence entre différentes liseuses, qui étaient (sont) des systèmes captifs, parfois avec des abonnements temporels déguisés en achats de textes, mais sanctionnées par un marché peu attiré par ces offres, voici venu le temps de l'interopérabilité entre les différents systèmes, celui des lecteurs universels, dont l'e-Pub que l'auteur recommande !

Prospectives

Selon les lois des cycles économiques, après le foisonnement des pionniers, est venu le temps des ententes et des oligopoles, Amazon au galop, talonné par Ali Baba et autres grands du Net.

Ceux-ci se recentrent maintenant sur la fourniture en continu d'informations plus "visuelles" et sur la vente de biens tangibles. Nous arrivons à un équilibre des systèmes et des acteurs, un peu comme dans le rapport entre partisans de l'open access et certains éditeurs scientifiques.

Le secteur de l'édition, les lecteurs, reprennent peu à peu la main dans le domaine du numérique.

A des vitesses variables selon les segments. D'autres questions sont abordées, comme la qualité des contenus, l'autoédition de textes, les réseaux d'utilisateurs.

Auteur et collection

Sébastien Célimon a suivi et participé au développement de l'édition numérique en France, depuis une dizaine d'années. Son expertise s'exerce sur l'édition numérique en général, et sur le segment bande dessinée en particulier, sérail où il a travaillé : il a dirigé le pôle numérique de Glénat. En 2013, un premier ouvrage sur le sujet était publié dans la même collection ; ce domaine évolue vite, si bien que l'éditeur et l'auteur ont fait un nouvel état des lieux, comparant aussi les nouvelles données aux précédentes. Ah oui, Sébastien Célimon est consultant, formateur et chargé de cours aux universités de Villeneuve (Paris VIII) et d'Aix-en-Provence.

La collection Pratiques Éditoriales nous propose des livres rigoureux et forts complets... Celui-ci est un excellent ouvrage de référence sur le livre numérique, même s'il est plutôt centré sur l'édition française (nul n'est parfait !) Je vous recommande sa lecture, si vous êtes éditeur, auteur, spécialiste de l'information et de la documentation, lecteur averti, où le tout à la fois !

Alain Reisenfeld

NOUVELLES
PARUTIONS

NIEUWE
PUBLICATIES



ADBS

<http://www.adbs.fr>

RECHERCHER L'INFORMATION STRATEGIQUE SUR LE WEB ; SOURCING, VEILLE ET ANALYSE A L'HEURE DE LA REVOLUTION NUMERIQUE

- *Véronique MESGUICH – Collection : Information & Stratégie – juillet 2018 – 208 p. – ISBN 978-2-8073-1578-1*

Comment rechercher, surveiller et analyser l'information stratégique ? Quelles sont les perspectives d'évolution à l'horizon 2020 ? Avec études de cas concrets : trouver des données financières sur les concurrents, repérer les innovations, identifier des experts, etc.

Nouveau défi pour l'entreprise après les réseaux sociaux et les big data, l'intelligence artificielle et l'Internet des objets révolutionnent le monde numérique. Pour évoluer dans ce nouvel environnement de travail, les professionnels doivent pouvoir rechercher, surveiller et analyser efficacement l'information.

Rédigé par une experte en veille stratégique, cet ouvrage actualise les connaissances dans les domaines de la recherche d'information et de la veille sur Internet. Il permet de comprendre le fonctionnement actuel des moteurs de recherche, d'optimiser les recherches web, d'identifier des sources d'information méconnues, de mettre en place différents types de veille stratégique et de découvrir un éventail de méthodes d'analyse automatisée de l'information. Pratique et opérationnel grâce à ses exemples concrets, cet ouvrage permet à tout internaute de trouver, collecter, qualifier et analyser l'information réellement utile : un véritable guide de survie dans la jungle de l'information numérique.

PRESSES DE L'ENSSIB



<http://www.enssib.fr>

CALENGE PAR BERTRAND, PARCOURS DE LECTURE DANS LE CARNET D'UN BIBLIOTHECAIRE DU BLOG AU BOOK

- *Jérôme POUCHOL – Collection : Le Numérique – juillet 2018 – 328 p. – ISBN 978-2-37546-023-8*

Nous sommes tous, redevables à Bertrand Calenge, bibliothécaire de renom, théoricien et praticien de bibliothèques, disparu en 2016. Un collectif de bibliothécaires fait revivre cet auteur, leur collègue, en proposant des parcours de lecture à travers son blog Carnet de notes, à "l'équilibre du journal intime para-professionnel et de la fusion communautaire" comme le qualifiait Bertrand Calenge lui-même.

Mêlant expertise scientifique et subjectivité du regard, ces parcours de lectures thématiques et transversaux recontextualisent les billets selon les principaux sujets traités par l'auteur – collections, médiations, évaluations ; métier numérique, etc – autant dire toutes les questions vives des bibliothèques. Les textes d'introduction aux parcours thématiques du blog, ainsi qu'une sélection d'une trentaine de billets originaux et près de... 200 commentaires sont reproduits dans l'ouvrage.

Cet ensemble témoigne de la vitalité du dialogue voulu et entretenu par Bertrand Calenge, toujours attentif aux remarques et aux objections de ses contributeurs, eux-mêmes stimulés par ses propositions. Quatre d'entre eux, commentateurs réguliers, expriment ici, à voix haute, ce qu'à représenté leur participation à Carnet de notes : ces pastilles audio restituent l'épaisseur d'une sociabilité professionnelle longtemps nourrie à travers la liste de diffusion Biblio-fi .

De cette "chaîne unique" aux multicanaux des blogs et comptes professionnels sur les réseaux sociaux d'aujourd'hui, c'est tout ce que souhaite également offrir cet ouvrage .

REGARDS SUR LA PRESSE

EEN BLIK OP DE PERS

ARCHIMAG N° 314 (mai 2018)

- 100 % dématérialisation – Dossier – Divers auteurs - p. 12-22.
- e-administration : L'Etat innove – Bruno TEXIER

L'État pousse de plus en plus loin la modernisation de son administration. Au-delà de la dématérialisation, les projets sont nombreux, déjà lancés pour certains, et avec une montée en puissance par étapes. L'objectif est d'atteindre 100 % de services publics dématérialisés d'ici 2022, un calendrier très serré. Pour relever le défi, il fallait que l'administration adapte sa façon de travailler. La direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication (Dinsic) donne le ton et diffuse méthodes et outils. Approche start-up et intrapreneuriat sont aussi à l'œuvre. Des applications cartonnent !

- Futurs services en ligne : l'Etat n'a pas de secret – Bruno TEXIER

De plus en plus utilisés par les usagers, les services en ligne doivent constamment s'adapter pour prendre en compte les besoins d'un public très hétérogène. Au cœur de l'e-administration à la française, la Dinsic prépare nos écrans de demain

L'innovation publique en mode start-up – Clémence JOST

Innover pour transformer l'action publique est l'objectif du gouvernement. Mais difficile, pour un agent public, de se lancer dans des projets numériques novateurs lorsqu'on ignore tout des codes et méthodes du design thinking (1). La solution ? S'inspirer de celles qui ont fait leurs preuves : les start-up.

(ARCHIMAG)

- La gouvernance au défi des risques et de la sécurité – Caroline BUSCAL - p. 24-26.

Serda-Archimag édite son 7e rapport sur la gouvernance de l'information numérique. Il confirme la progression des politiques de gouvernance de l'information dans les organisations en France, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

(ARCHIMAG)

- Les bases de données à connaître – Michel REMIZE - P 27-28.

Connaître les principales bases de données et avoir été formés pour les utiliser est un atout différenciant des documentalistes et veilleurs. Panorama des plus incontournables, classées par domaines

(ARCHIMAG)

- Un guichet unique pour veiller sans risque - p. 29.

Anna Sibai, responsable des acquisitions de contenus en France chez LexisNexis BIS et Farida Semmar, responsable de la stratégie web et réseaux sociaux, nous expliquent pourquoi aujourd'hui à l'ère de l'infobésité, il est indispensable d'être sélectif et exigeant et de ne pas se contenter de sources gratuites.

(ARCHIMAG)

- Tout sur IdRef – Isabelle Mauger Perez - p. 30.

IdRef : identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche. C'est en quelque sorte le sanctuaire des autorités.

(ARCHIMAG)

- Gestion des données de la recherche : enjeux – Fanny Quiquerez, Floriane Minana - p. 31.

Dans la mouvance du libre accès (open access), la gestion des données est devenue pour l'ensemble des acteurs de la recherche un défi d'actualité. Des questions relatives à leur exploitation, leur échange et leur valorisation se posent. Les professionnels en information documentaire ont des compétences à faire valoir à ce sujet.

(ARCHIMAG)

- CMS : donner de la vue à son projet - Clémence Jost - p. 32-34.

La visibilité sur internet est devenue une condition indispensable à tout développement d'activité. Mais comment la mettre en œuvre ? Et surtout avec quel outil ? Voici quelques conseils pour

choisir le CMS (content management system ou système de gestion de contenu) qui conviendra le mieux à votre projet (et à votre budget).

(ARCHIMAG)

- Digital workplace: 7 conseils pour fluidifier les échanges – Christophe Dutheil - p. 36-37.

Les digital workplaces, dignes héritières des réseaux sociaux d'entreprise et des intranets, arrivent en force en France. Voici plusieurs conseils pour que les collaborateurs puissent se les approprier afin de partager des informations

(ARCHIMAG)

- Cyrille Martinez : les trois voix de la bibliothèque – interviewé par Clémence JOST - p. 44-45

Cyrille Martinez est directeur de la Bibliothèque de littérature française et comparée de l'université ParisSorbonne. Également écrivain et poète, il vient de publier son sixième ouvrage, "La bibliothèque noire", aux Éditions Buchet/Chastel.

(ARCHIMAG)

ARCHIMAG **N° 315 (juin 2018)**

- Y a-t-il trop de dématérialisation dans les services publics ? – Bruno TEXIER – p. 4.

Le Défenseur des droits dénonce les ratés du tout numérique et s'inquiète d'une "rupture dans la continuité des services publics". La critique de la dématérialisation de l'administration s'invite aujourd'hui jusqu'au Sénat.

(ARCHIMAG)

- Inforum 2018 : que faire face au tsunami numérique? - p. 5.

"En 2018, le monde a toujours besoin de professionnels de l'information", explique Guy Delsaut en préambule de la journée d'étude organisée à Bruxelles par l'Association belge de documentation. Pour le président de l'ABD-BVD, le monde documentaire est confronté depuis une vingtaine d'années à de profonds bouleversements qui ont un impact direct sur les pratiques professionnelles.

(ARCHIMAG)

- Valoriser le contenu de la bibliothèque : stratégie digitale des bibliothèques – Dossier – Divers auteurs - p. 12-22.

Les bibliothèques aussi pensent numérique. Elles le font par leurs outils - outil de gestion, catalogue,

site web -, par les réseaux sociaux, à commencer par Facebook ou Twitter, parfois via des applis (nombre de places disponibles affiché en temps réel...). Elles le font beaucoup - c'est l'élément central du dossier - en proposant leur médiation numérique. Celle-ci concerne les bibliothèques universitaires comme les bibliothèques de lecture publique. Un expert donne les orientations à suivre. Des éléments de méthodologie sont proposés.

(ARCHIMAG)

- Comment, grâce à PMB, l'Institut International de la Marionnette affine son catalogage et valorise ses collections - p. 21.

Pour mieux valoriser ses collections, l'Institut International de la Marionnette a décidé de moderniser ses outils et d'adopter le modèle de catalogage FRBR. L'occasion de remettre en pleine lumière le rôle des documentalistes et d'en faire de véritables experts dans leur domaine.

(ARCHIMAG)

- Panoramas de presse, des outils tournés vers le web – Bruno TEXIER - p. 24-26

Le marché du panorama de presse est marqué par la présence d'acteurs historiques qui adaptent leurs produits aux demandes des entreprises. Sans surprise, tous les prestataires sont désormais présents sur le web et enrichissent leurs prestations.

(ARCHIMAG)

- Les tiers de confiance face à la blockchain – Michel REMIZE - p. 27.

La FNTC, Fédération des tiers de confiance du numérique, est l'une des associations les plus concernées par la blockchain (1). Quelles sont pour elle les menaces et opportunités découlant de cette technologie ? Fabrice Croiseaux, PDG d'InTech, animateur du groupe de travail blockchain, répond.

(ARCHIMAG)

- 24 heures dans la vie d'un documentaliste technique – Clémence JOST - p. 28-29.

Souvent rattaché à la direction technique, et donc très éloigné, dans l'organigramme d'une entreprise, de la documentation traditionnelle, le documentaliste technique intervient dans des domaines spécialisés. Clément Bouchet, responsable du service gestion documentaire pour Bouygues travaux publics, nous dresse un aperçu de ses journées et missions.

(ARCHIMAG)

- Plongée dans la jungle des formats de l'archivage audiovisuel – Bruno TEXIER - p. 30.

Mpeg4, MKV, Jpeg 2000, FLAC... Devant la profusion des formats dédiés à l'archivage audiovisuel, quel standard adopter ? Réponse par la norme et par la pratique.

(ARCHIMAG)

- La gestion des données de la recherche : enjeux et perspectives – Fanny Quiquerez, Floriane Minana - p. 31.

Dans la mouvance du libre accès (open access), la gestion des données est devenue pour l'ensemble des acteurs de la recherche un défi d'actualité. Des questions relatives à leur exploitation, leur échange et leur valorisation se posent. Les professionnels en information documentaire ont des compétences à faire valoir à ce sujet. (seconde partie)

(ARCHIMAG)

- RGPD: des outils pour anonymiser ou pseudonymiser vos données – Bruno TEXIER - p. 32-34.

Depuis le 25 mai dernier, les entreprises sont tenues d'appliquer les obligations du nouveau Règlement général sur la protection des données. Bonne nouvelle : il existe de nombreuses solutions et prestations dédiées à l'anonymisation et à la pseudonymisation des données.

(ARCHIMAG)

- Le cleaning day à l'heure du digital – Caroline Buscal - p. 35-37.

Vous voulez supprimer la gestion documentaire papier de votre service et optimiser celle en version électronique ? Vous êtes mûrs pour l'organisation d'un cleaning day.

(ARCHIMAG)

- Le RGPD est-il un texte d'influence ? – Isabelle Landreau - p. 38-39.

Face aux différents échos de vols de données personnelles, de revente de données personnelles à l'insu des internautes, le règlement général sur la protection des données (RGPD) est en passe de devenir un texte de référence dont des pays hors de l'Union européenne s'inspirent.

(ARCHIMAG)

- Thomas Monteil : l'artiste technicien – Clémence JOST - p. 41.

Des couloirs à n'en plus finir se déploient au cœur de l'un des bâtiments de l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), qui se dresse dans un coin du Val-de-Marne. Au détour de l'un eux, une porte. Derrière elle se cache le territoire de Thomas Monteil : un studio d'une quinzaine de mètres carrés, insonorisé et rempli de matériel, comme coupé du monde. C'est là que le jeune restaurateur d'archives radiophoniques passe l'essentiel de ses journées, face à sa machine, pour exercer son art.

(ARCHIMAG)

- Les hippies et les hackers ont créé un modèle de travail alternatif ! – interviewé par Bruno TEXIER - p. 42-43.

Patrice Flichy est professeur émérite de sociologie à l'université de Paris Est-Marne-la-Vallée et dirige la revue Réseaux. Il est également l'auteur de l'ouvrage "Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique" (Seuil).

(ARCHIMAG)

ARCHIMAG **N° 316 (juillet-août 2018)**

- Archiviste, professionnel du numérique – Dossier – Différents auteurs - p. 12-20.

Peu à peu, le numérique prend le pas sur le papier et l'archiviste devient archiviste numérique. Archiviste ou records manager, quelles sont les conséquences pour le métier ? Du côté des tiers archiveurs, le recrutement d'archivistes numériques suppose différents prérequis dans leurs formations et leurs parcours, dès lors, comment se positionner ? Les professionnels en place peuvent mettre à jour leurs compétences grâce à des formations continues. Savoir-faire et savoir-être : un archiviste numérique décrit son quotidien. L'Association des archivistes français fait le point sur l'évolution de cette profession et les perspectives qui se profilent.

(ARCHIMAG)

- Le cloud souverain insuffisamment exploité – Pierre Ponlevé - p. 22-23.

Le cloud souverain est une notion chère à la France. Mais au fond que signifie cette tournure patriotique ? Le cloud souverain, c'est le stockage des données en France sur des serveurs français. Reste à savoir, du côté des acteurs publics, quel est son niveau d'adoption

(ARCHIMAG)

- La gestion de la relation citoyen gagne les territoires – Pierre Ponlevé - p 24-25.

Une GRC peut en cacher une autre ! Les entreprises connaissent bien la gestion de la relation client ; les collectivités territoriales, elles, recourent à la gestion de la relation citoyen. Peu à peu, ces plateformes au service des habitants gagnent les systèmes d'information locaux.

(ARCHIMAG)

- HAL, une voie alternative pour la diffusion des savoirs – Bruno TEXIER - p. 26-27.

Depuis 2001, l'archive ouverte Hal propose aux chercheurs de déposer leurs travaux et d'accroître la visibilité de leur production scientifique. Clairement positionné comme un mode de diffusion complémentaire de l'édition privée, Hal propose près de 520 000 documents en texte intégral, libres et gratuits, et plus de 1,5 million de références bibliographiques.

(ARCHIMAG)

- Tous concernés par l'anxiété du ratage ? – Bruno TEXIER - p. 28-29.

Personne, ou presque, n'échappe à la peur de manquer une information sur le web. Cette anxiété sociale touche notamment les professionnels de l'information-documentation qui sont confrontés à des flux d'information ininterrompus et toujours plus nombreux. À défaut de soigner ses symptômes, la science sait les expliquer

(ARCHIMAG)

- Déployer en big bang – Pierre Ponlevé - p. 30.

Le déploiement d'une application peut se faire de deux manières. La forme progressive permet de déployer l'application par service ou groupe d'utilisateurs. La forme big bang, elle, engendre un déploiement simultané sur une période très réduite. Explication et retour d'expérience.

(ARCHIMAG)

- Belgique : un état des lieux des formations en infodoc – Florian Delabie - p. 31.

Dans un contexte de nouvelles opportunités, entre autres liées à l'évolution réglementaire (RGPD, eldas), la Belgique propose aux étudiants de nombreuses formations dédiées aux métiers de l'information-documentation.

(ARCHIMAG)

- Photothèque : des outils à l'image de vos besoins – Clémence Jost - p. 32-37.

Acquérir un logiciel de photothèque est indispensable pour une organisation ayant à gérer un grand nombre d'images et de photos. Les éditeurs sont nombreux à proposer ce type de solution et rivalisent de fonctionnalités pour s'adapter aux besoins actuels et futurs de leurs clients. Voici quelques conseils pour choisir le bon outil.

(ARCHIMAG)

- Indexez, indexez, il en restera toujours quelque chose ! – Corinne Delord - p. 38-39.

Toute structure est invariablement confrontée à devoir organiser ses documents, pour remettre la main sur ce qui constitue son patrimoine d'informations utiles. Si cette simple affirmation paraît évidente pour les professionnels de l'infodoc, les décideurs et usagers en sont moins convaincus...

(ARCHIMAG)

- Mariannig Le Béhec: "Les vies d'un livre dépendent du lecteur qu'il rencontre et du lieu où il va passer" – interviewé par Clémence JOST - p. 44-45.

Mariannig Le Béhec est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication depuis 2011 à l'université de Poitiers et chercheuse associée au laboratoire Elico de Lyon. Elle est l'auteure, avec Dominique Boullier et Maxime Crépel, de "Le Livreéchange - Vies du livre et pratiques des lecteurs" (CetF éditions, 2018).

(ARCHIMAG)

Information, Wissenschaft & Praxis Vol. 69, n° 4 (2018)

- Zugang für alle? Rhetorik und Realität der Open Access-Initiativen – Herbert Hrachovec - p. 161-170.

L'initiative de mettre gratuitement à la disposition du public des publications scientifiques, dont la production dans les universités et les instituts de recherche est financée en grande partie par le secteur public, a suscité un large écho. Initiée par les Déclarations de Budapest et de Berlin (2002 et 2003), elle a conduit à la mise en place d'une infrastructure efficace pour l'enregistrement, la distribution et l'archivage de ces œuvres. Au fil du temps, cependant, l'institutionnalisation associée a eu plus de succès que l'appel à la participation de la "communauté scientifique" à prendre en main la gestion de ses résultats. Les principaux acteurs sont désormais les bibliothèques, les

administrations universitaires et les institutions de financement. L'une des raisons pour cela, qui décevra les premiers opérateurs de l'initiative décevante, réside dans son approche elle-même. Comme on s'est rendu compte par après, elle néglige l'infrastructure socio-économique existante de l'édition et les intérêts des scientifiques, qui y sont liés. En conséquence, l'impulsion a créé de nouvelles relations, mais paradoxalement en faveur des grands éditeurs scientifiques contre lesquels elle était dirigée à l'origine.

(HM)

- Die Glaubwürdigkeit der Wikipedia: Und was Bibliotheken dazu beitragen können – Wolfgang HESSE - p. 171–181.

Wikipédia est aujourd'hui l'encyclopédie la plus importante aussi bien en termes de taille qu'en termes d'utilisation. Même dans le domaine scientifique, elle joue un rôle important, surtout en tant qu'entrée de recherche facilement accessible. Dans ce contexte, la crédibilité de Wikipédia est souvent remise en question, parce que son contenu n'est pas contrôlé par des experts des différents domaines, mais peut être édité par n'importe qui. Cependant, la communauté wikipédienne s'engage fortement à maintenir sa crédibilité. L'analyse des principes éditoriaux sélectionnés de Wikipédia et l'évaluation par une étude de cas pour l'établissement de la crédibilité dans l'édition germanophone de Wikipédia permettent de tirer des conclusions pour les professionnels de l'information. Les bibliothécaires, en particulier, peuvent contribuer à accroître la crédibilité de Wikipédia grâce à leur accès à la littérature d'une part et à leurs compétences en recherche d'autre part.

(HM)

- Open Citations – Die Transparenzforderungen der San Francisco Declaration on Research Assessment (DORA) – Terje Tüür-Fröhlich - p. 183–189.

Un nombre croissant de sociétés savantes, de revues, d'institutions et de chercheurs contestent et combattent "l'hégémonie" du facteur d'impact des revues. L'initiative la plus célèbre en termes de protestation et de recommandations est DORA, la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche. Les critiques soulignent le caractère erroné, déformé et opaque du processus d'évaluation quantitative et ses effets négatifs sur le personnel scientifique, en particulier sur les jeunes chercheurs et sur le développement des sciences, relevant notamment la discrimination subtile des sciences sociales et culturelles. Nous ne devrions

pas rester enfermés sans esprit critique dans le paradigme des métriques et applaudir le flot de nouveaux indicateurs issus de la scientométrie. Le slogan "Putting Science into the Assessment of Research" ("Pour une évaluation scientifique de la recherche") ne doit pas être compris de façon réductrice et scientiste. Les phénomènes sociaux ne peuvent pas être étudiés exclusivement avec les méthodes des sciences exactes. La critique et la transformation des activités sociales qui s'appellent "évaluation" requièrent les perspectives de la sociologie et de la philosophie des sciences. L'évaluation n'est pas une entreprise neutre en termes de valeur, mais elle est étroitement liée au pouvoir, à la domination et à l'allocation des ressources.

(HM)

- Digitalisierung in Unternehmen: Austausch und Nutzung von Information am modernen Arbeitsplatz – Thomas Mandl, Ella Schwab, Ben Heuwing, Christa Womser-Hacker - p. 190–200.

Le numérique provoque des changements profonds sur le lieu de travail. Cela ne s'applique pas seulement aux innovations technologiques. La digitalisation s'accompagne de changements dans la culture de l'entreprise et la communication. Ceux-ci sont fréquemment décrits dans la littérature, mais la perspective des entreprises elles-mêmes semble décisive. Dans quelles situations la digitalisation échoue-t-elle ? Quels processus sont perçus comme particulièrement exigeants et difficiles ? Comment peut-t-on progresser le plus rapidement ? Cet article donne un aperçu de la mise en pratique et des résultats d'un groupe témoin réalisé avec des décideurs qui vivent et façonnent le changement dû à la digitalisation chaque jour. Ils ont vu les obstacles les plus importants dans les domaines des systèmes d'information et d'intégration, des structures de gestion de l'information et de la culture de leadership dans l'entreprise.

(HM)

- Eurofound informiert über die Lebens- und Arbeitsbedingungen in der EU – Barbara Schmidt-Abbey, Erika Mezger - p. 207–213.

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) est une agence de l'Union européenne basée à Dublin, en Irlande. En tant que fournisseur européen de services d'information, Eurofound fournit des résultats de recherche, des données, des informations et des connaissances sur les conditions de vie et de travail dans l'Union européenne afin de développer davantage les

stratégies en matière d'emploi et de politique sociale au niveau européen. L'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail en Europe. Cet article donne un aperçu des services, des méthodes de travail et de la logique d'impact escompté de cette agence européenne d'information. Pour ce faire, il passe en revue les similitudes et les différences dans les méthodes de travail par rapport à d'autres agences comparables de l'UE et explique comment les différentes agences collaborent entre elles et contribuent à la fourniture d'informations scientifiques pertinentes pour la politique de l'UE.

(HM)

Écrire pour les *Cahiers*

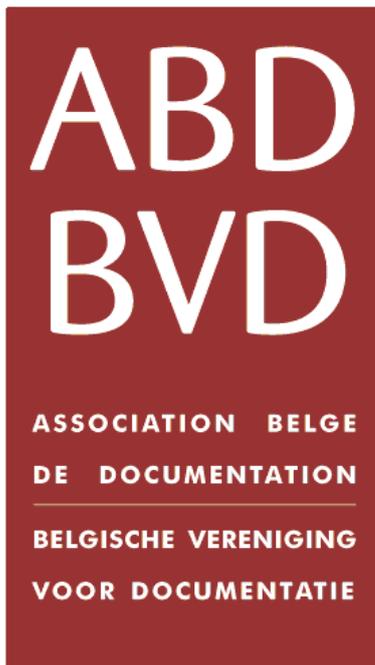
Les *Cahiers de la documentation* sont alimentés par leurs auteurs. Si vous souhaitez partager avec l'ensemble des membres de l'ABD votre expérience dans un domaine ou vos connaissances d'un sujet ou faire le compte rendu d'une conférence à laquelle vous avez assisté, n'hésitez pas à prendre contact avec le Comité de publication : <cahiers-bladen@abd-bvd.net>

Afin d'assurer une présentation cohérente de notre périodique, nous demandons aux auteurs de respecter les instructions aux auteurs disponibles sur <http://www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/instr-aut_fr.pdf>

Schrijven voor de *Bladen*

Bladen voor Documentatie bestaat dankzij de auteurs. Indien u uw ervaringen binnen een domein of uw kennis van een bepaald onderwerp wilt delen met alle BVD-leden of een verslag wilt maken van een studiedag waaraan u heeft deelgenomen, aarzel dan niet om het Publicatiecomité te contacteren via <cahiers-bladen@abd-bvd.net>

Om een coherente presentatie van ons tijdschrift te verzekeren, vragen wij de auteurs de auteursaanbevelingen te respecteren : <http://www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/instr-aut_nl.pdf>



asbl créée le 21 mars 1947
vzw opgericht op 21 maart 1947

Plus de 500 professionnels de
l'information et de la documentation

Meer dan 500 informatie- en
documentatiespecialisten

<http://www.abd-bvd.be>

Correspondance

c/o Bibliothèque royale de Belgique
Boulevard de l'Empereur 4
1000 Bruxelles
Belgique
abdbvd@abd-bvd.be

Briefwisseling

p/a Koninklijke Bibliotheek van België
Keizerslaan 4
1000 Brussel
België
abdbvd@abd-bvd.be

Tarif anciens numéros

Prix au numéro : 20 EUR
Prix par article : 10 EUR

Tarief vorige nummers

Prijs per nummer: 20 EUR
Prijs per artikel: 10 EUR

Commandes

tresorier-schatbewaarder@abd-bvd.net

Bestellingen

tresorier-schatbewaarder@abd-bvd.net